

ASPECTS METHODOLOGIQUES POUR L'ETUDE DU POLITIQUE EUROPEEN

La partie qui suit vise à présenter le cadre méthodologique de la recherche que nous avons effectuée sur le politique européen. Il s'agit de présenter la démarche méthodologique adoptée pour mener cette étude, les méthodes et techniques employées, de décrire l'enquête empirique et les matériaux recueillis, enfin, d'explicitier les choix qui ont orienté la mise en œuvre de cette méthode à un terrain d'enquête précis.

1. Une analyse relationnelle

La démarche méthodologique à employer dans une recherche est en lien avec la conceptualisation de l'objet à étudier et plus généralement avec la vision et l'ontologie du social que la théorisation de l'objet suppose. En ce sens, la technique utilisée pour l'élaboration d'une enquête, ainsi que la manière dont on recueille et analyse les données ne peuvent s'expliquer et être justifiées qu'à partir de l'élaboration théorique de l'objet d'étude. Dans cette recherche aussi, le choix des matériaux et de la méthode d'enquête ont été conditionnés par la construction de la problématique, ses objectifs, ses fondements ontologiques, en particulier la conception relationnelle dans laquelle s'inscrit notre objet. Suivant cette conception relationnelle, notre étude propose l'articulation de deux principales configurations de la production du politique européen entre eux :

- (a) une configuration *européenne* et *inter-partisane* qui renvoie aux *manifestes des partis européens* et au processus de leur production.
- (b) une configuration *domestique* et *intra-partisane* qui renvoie aux *programmes des partis domestiques* et au processus de leur production.

Nous définissons comme point de départ de l'enquête les organisations politiques européennes instituées, à travers l'exemple des « Partis Européens » : le contexte socio-historique de leur

émergence et de leur formation. Il s'agit également d'examiner la structuration des ces organisations partisans : les différents groupes politiques qui les composent et les rapports qu'ils entretiennent entre eux. Les partis européens sont ici étudiés en tant qu'espaces de débat et de production des discours politiques au niveau européen. Ceci renvoie donc à l'étude des programmes des partis européens, des archives, des entretiens menés auprès des membres-représentants de ces groupes, et une observation *in situ* de la manière dont se construisent les actions et les débats européens et inter-partisans.

Dans un deuxième temps, l'objectif est de « descendre » vers les organisations politiques domestiques, unités composant les partis européens. L'enquête est, alors, focalisée sur l'examen du rapport que les partis domestiques entretiennent avec les partis européens dont ils sont membres. Ce moment de la recherche suppose d'avoir recours à l'analyse des programmes des partis domestiques produits dans le cadre des élections européennes, leurs histoires, ainsi qu'à des entretiens menés auprès de leurs cadres et les observations effectuées au sein des sièges des partis en question. Quelles sont les transformations, reconfigurations du politique qui sont mises en œuvre avec le passage d'un espace à l'autre, d'un temps à l'autre impliquant des acteurs différenciés ?

1.1. Les élections européennes comme objet empirique

Ce sont les élections parlementaires de l'UE qui constituent le point de départ empirique de cette étude. Les élections sont un objet d'analyse reconnu dans le champ des sciences sociales et politiques. La sociologie électorale est un des courants majoritaires s'intéressant à cet objet et constituant même un champ de recherches autonome. Ce courant se concentre principalement sur l'analyse des comportements électoraux des individus, selon leur statut socioprofessionnel, leur milieu culturel, leur niveau d'éducation, etc. Les travaux cherchent souvent à analyser la

manière dont les individus ou les groupes d'individus se positionnent face à l'« offre électorale » ou à expliquer l'évolution de l'abstention¹⁶.

Dans cette recherche, nous reprenons cet objet d'étude, mais en déplaçant la focale analytique : des caractéristiques et effets de positionnement politique des électeurs aux discours électoraux et au processus de production de ce discours par rapport auxquels les électeurs se positionnent. Il s'agit de considérer les échéances électorales comme des moments privilégiés pour les partis, en ce qu'ils constituent l'occasion de la rédaction des programmes électoraux, du tri et de la hiérarchisation de leurs points de vue sur diverses questions de société. Ces documents peuvent par exemple constituer la plateforme idéale pour tout parti ayant participé au pouvoir en vue de mettre en avant ses succès et ses réalisations politiques ou au contraire, pour les partis d'opposition, de critiquer la politique menée par les partis au pouvoir. Il s'agit là de véritables mythes politiques. Ces documents (re)construisent l'ensemble des priorités sur différents sujets liés à l'« actualité » et cela en se basant sur les appréhensions de la réalité qui légitiment l'inclusion ou l'exclusion des enjeux à traiter et les classifications thématiques et sémantiques.

En ce sens, les élections au Parlement européen de juin 2009 et la campagne électorale qui les a précédées offrent une occasion, rare, d'observer la mobilisation des visions sur l'Europe et la constitution des débats autour des enjeux européens. Néanmoins, les travaux qui traitent des discours électoraux sont quasi-absents du champ européen de la recherche. Certes, ces « occasions » demeurent peu nombreuses, par rapport à celles des élections nationales : depuis les premières élections au suffrage universel des représentants à l'Assemblée Européenne en 1979, il n'y a eu seulement que sept campagnes électorales. Au cours des dernières années voient le jour quelques travaux qui tentent de s'intéresser à l'analyse des discours européens. Nous pouvons notamment citer comme exemple le travail de Scholz (2010) sur l'usage de l'occurrence lexicale « Europe ». Scholz emploie une démarche comparative en analysant les programmes français, allemands et britanniques produits dans le cadre des élections européennes entre 1979 et 2004, à partir d'une approche de type lexico-métrique, qui néglige cependant le processus de production des programmes analysés. Si l'on sort maintenant du

¹⁶ Voire par exemple les travaux du centre de recherches français CEVIPOF, spécialisé sur l'analyse des attitudes et des comportements politiques des citoyens.

champ propre des élections européennes, nous pouvons également discerner l'émergence d'un autre groupe de recherches, s'intéressant plus généralement aux discours institutionnels de l'Union Européenne. Ces analyses portées sur le discours, telles que celles de C. Gobin (2002), de R. Cussó et C. Gobin (2008) mettent en évidence par exemple la transformation du discours politique en discours expert, technocratique, guidé par le raisonnement économique.

Par notre recherche, nous souhaitons nous inscrire dans le prolongement de ces travaux récents qui reconnaissent les enjeux qu'implique le *fait discursif*, le discours politique en général et le discours électoral en particulier. Nous y ajouterons l'importance de porter le regard analytique également sur les acteurs et les activités qui participent à l'élaboration de ces discours. Il s'agit de saisir le « sens », les « visions du monde » que les produits politiques mettent en scène, ainsi que de mettre en évidence les *structures génératrices* de ces « sens », le processus par lequel ils ont été construits et introduits dans les programmes politiques. Nous cherchons à comprendre la logique des « créateurs » dans le processus de production des objets symboliques, puis expliquer le contenu de ces derniers, en le ramenant à la structuration du contexte dans lequel ils apparaissent, afin de comprendre la (re)construction du politique et les enjeux que cela implique. Le présupposé selon lequel les programmes politiques sont la mise en scène des valeurs présentes dans une société à un moment historique déterminé (Lechuga-Panella, 1991), nous amène à chercher à déconstruire ces programmes, puis à les « reconstruire » sociologiquement en prenant en compte leurs diverses configurations, et en les inscrivant en même temps dans une dynamique à la fois relationnelle et co-constructiviste.

1.2. Les discours programmatiques et leur stratification nationale et partisane

Notre corpus « programmatique » se compose de neuf programmes. Ces derniers correspondent à deux formes empiriques de discours électoraux. La première forme renvoie aux programmes électoraux produits par les groupements politiques du Parlement Européen en vue des élections parlementaires, appelés « manifestes européens ». La seconde réfère aux programmes

électoraux des partis nationaux, français et chypriotes, membres des groupements européens, lesquels font campagne au sein de chaque pays en vue des élections européennes. Nous appelons ces programmes nationaux « programmes domestiques ».

Plus précisément, nous analysons les programmes de trois partis européens (PPE, PSE, GE), les programmes de trois partis français (UMP, PS, PCF) et de trois partis chypriotes (DISI, EDEK, AKEL), membres des partis européens.

Tableau 1: Programmes électoraux - affiliation partisane et nationale

	Partis-membres du PPE	Partis-membres du PSE	Partis-membres du PGE
Partis Français	UMP	PS	PCF
Partis Chypriotes	DISI	EDEK	AKEL

Les programmes

- Le programme du **PPE** : Il a été adopté par le Congrès du PPE à Varsovie entre le 29 et le 30 Avril 2009. Il s'intitule « Fort pour les citoyens ». Il est structuré en cinq chapitres, qui suivent l'introduction. Le volume du document est de 39 pages.
- Le programme du **PSE** : Il a été adopté par le Conseil du parti entre le 1^{er} et le 2 Décembre 2008. Il s'intitule « Citoyens d'abord : Un nouveau sens pour l'Europe ». Il comporte un avant-propos rédigé par Paul Nyrup Rasmussen et une introduction. Il est structuré en six grands chapitres comportant chacun de 1 à 3 parties. Il a un volume de 55 pages.
- Le programme du parti de la **GE** : Il a été adopté par le Conseil du parti à Berlin le 29 Novembre 2008. Il est composé de quatre parties et présente un volume de 9 pages. Il s'intitule « Ensemble pour changer en Europe ! L'Europe du 21^e siècle a besoin de Paix, de démocratie, de justice sociale et de solidarité ».

- Le programme de l'**UMP** : Il s'intitule « 30 propositions pour une Europe qui protège et qui agit ». Il a été validé par la Direction Générale du parti. Il est composé d'une introduction et de quatre grandes parties, comportant 30 propositions. Il a un volume de 64 pages.
- Le programme du **PS** : Le Parti Socialiste français n'a pas produit de programme électoral en un seul document. Il a publié pour la campagne des élections de 2009 20 propositions portant chacune sur un thème différent. Chacun de ces textes est structuré de manière similaire et comporte quatre sous-parties. Les 20 propositions sont développées dans un volume de 34 pages.
- Le programme du **PCF** : Il s'intitule « Déclaration des principes du Front de Gauche pour changer d'Europe ». Il comporte une introduction et il est structuré en cinq chapitres. Il a un volume de six pages.
- Le programme du **DISI** : Il s'intitule « Positions de l'Alerte Démocratique (DISI) – Parti Populaire Européen (PPE) ». Il comporte une introduction et il est composé de cinq chapitres, avec un volume total de 5 pages.
- Le programme de **EDEK** : Ce programme est la traduction fidèle en grec du programme du manifeste du PSE, à une exception près, d'inclure un chapitre supplémentaire. Ce chapitre porte le titre « Le problème chypriote » et un volume de 5 pages.
- Le programme de **AKEL** : Il s'intitule « 20+5 revendications du quinquennat : une garantie pour le prochain. En Europe revendicateurs et non pas applaudisseurs ». Il comporte une introduction et il est structuré en sept parties. Il a un volume de 5 pages.

Les partis

- **PPE** : Le **Parti Populaire Européen (PPE)** a été créé en 1976. Il constitue la suite de l'Union Européenne des Démocrates-Chrétiens (U.E.D.C.), fondée en 1965. Il s'agit de la première fédération européenne des partis à avoir le statut officiel de « parti ». Depuis plusieurs décennies, il a un pouvoir considérable au sein des institutions européennes. Le président actuel de la Commission ainsi que le Président du Conseil Européen sont issus du PPE. Le PPE forme le plus grand groupe parlementaire « Groupe PPE » au Parlement Européen, avec 270 eurodéputés.

- **UMP** : L'**Union pour un Mouvement Populaire** (UMP) est le parti politique français créé en 2002 suite au regroupement du parti RPR et de Démocratie Libérale. Il est l'héritier du mouvement Union pour la Majorité Présidentielle dont il garde les initiales qui avait pour ambition de rassembler les forces de la droite et du centre-droit lors de la campagne présidentielle de 2002. Le 10 mai 2007, le candidat UMP Nicolas Sarkozy est élu Président de la République Française avec 53,06% des voix. Le gouvernement français exerce la Présidence du Conseil de l'Union européenne au cours du second semestre 2008, précédant les élections européennes parlementaires de 2009. L'UMP est représentée par 24 eurodéputés au Parlement Européen, affiliés au Groupe PPE. L'UMP est membre du Parti Populaire Européen. Aux élections européennes de 2009, l'UMP est arrivée en première position, avec 27,9% des votes.
- **DISI** : Le Parti **Alerte Démocratique – DISI** (Δημοκρατικός Συναγερμός – ΔΗΣΥ) a été fondé en 1976, deux ans après l'invasion turque à Chypre. Depuis 1994, DISI est membre du Parti Populaire Européen et il est représenté par deux eurodéputés au Parlement Européen. Au cours de la campagne électorale des européennes de 2009, DISI était le principal parti d'opposition. Aux élections européennes de 2009, le parti est arrivé en première position avec 35,7% des votes.
- **PSE** : Le **Parti Socialiste Européen (PSE)**, créé en 1992, est l'héritier de l'Union des Partis Socialistes de la Communauté Européenne (U.P.S.C.E.), constitué en 1974. Actuellement, il constitue la deuxième force européenne, derrière le PPE. Il a des représentants au sein de toutes les instances institutionnelles de l'Union Européenne. Le « Groupe des Socialistes et des Démocrates » est composé de 195 eurodéputés au Parlement Européen.
- **PS** : Le **Parti Socialiste (PS)** est un parti politique français de gauche et de centre-gauche fondé en 1969, qui prend suite de la Section française de l'Internationale Ouvrière. Au cours de la période de la campagne européenne de 2009, il était le principal parti d'opposition en France. Il est actuellement le parti au pouvoir. Il est représenté par 13 eurodéputés au Parlement Européen, affiliés au Groupe S&D. Le PS est membre du Parti Socialiste Européen. Aux élections européennes de 2009, le PS a rassemblé 16,5% des votes et arrivé en deuxième position.
- **EDEK** : Le **Mouvement des Social-Démocrates – EDEK** (Κίνημα Σοσιαλδημοκρατών – ΕΔΕΚ) est un parti politique fondé à Chypre en 1969. Il est membre du Parti Socialiste

Européen et est représenté par un eurodéputé au Parlement Européen, affilié au Groupe S&D. Aux élections européennes de 2009, le parti EDEK a rassemblé 9,85% des suffrages (4^{ème} position).

- **GE** : Le **Parti de la Gauche Européenne (GE)** est le parti le plus jeune de notre corpus, créé en 2004. Il a des partis les plus petits, avec 35 eurodéputés qui siègent au sein du Parlement Européen par le Groupe confédéral « GUE/NGL ».
- **PCF** : Le **Parti Communiste Français (PCF)** est un parti de gauche, fondé en 1920. Suite aux élections présidentielles de 2007 en France, le PCF décide de lancer un appel à un « front progressiste et citoyen » qui aboutira à la constitution du « Front de gauche pour changer l'Europe » en vue des élections européennes de 2009. Le Front de gauche rassemblera 6,5% des suffrages (5^{ème} position). Il est représenté par quatre eurodéputés au Parlement Européen, affilié au Groupe confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique.
- **AKEL** : Le Parti **AKEL** (Ανορθωτικό Κόμμα Εργαζόμενου Λαού – ΑΚΕΛ) est l'héritier du Parti Communiste de Chypre (ΚΚΚ), premier parti politique officiellement organisé à Chypre, en 1926. Au cours des élections européennes de 2009, AKEL était le parti au pouvoir. Son candidat, Dimitris Christofias, avait gagné les élections présidentielles de 2008 avec 53,4% des votes. Il compte deux eurodéputés au Parlement Européen, affiliés au Groupe GUE/NGL. AKEL est membre du parti de la Gauche Européenne. Aux élections européennes de 2009, le parti a rassemblé 34,9% des votes (2^{ème} position).

1.2.1. La stratification en fonction du contexte national : le cas de Chypre et de la France

Nous avons choisi dans une perspective comparative d'analyser les programmes des deux contextes nationaux différents : français et chypriote. La France est un des pays fondateurs de l'U.E., dont les partis politiques nationaux participent aux groupements transnationaux depuis

leur création. Chypre, en revanche, fait partie de l'avant-dernière vague des pays devenus membres de l'U.E., en 2004. Ces deux pays représentent des espaces géopolitiques et économiques de différente ampleur. Cet élément renforce l'intérêt que présente la prise en considération de ces deux cas spécifiques et leur comparaison, notamment dans l'objectif d'interroger la marge d'expression et d'action des partis politiques nationaux au sein d'un espace européen, déclaré commun. Les partis français et les partis chypriotes participant aux groupements européens, introduisent-ils de la même manière les questions et enjeux, définis nationalement, dans le débat européen ? Par ailleurs, il faut noter que la prise en compte de ce niveau national, de l'action politique et partisane, présente aussi un intérêt particulier quant aux discours politiques, médiatiques, scientifiques ou de sens commun sur le délitement du lien entre ces organisations nationales et les citoyens dans chaque pays.

A ce critère des différences heuristiques que présentent nos deux terrains d'enquête nationaux, s'ajoute aussi celui de l'accessibilité du terrain et des aspects pratiques de la réalisation de l'enquête. Nous avons vécu les premiers vingt ans de notre vie à Chypre et les douze suivants en France. Nos expériences dans les deux pays ont permis d'acquérir d'une part, cette double compétence linguistique, d'autre part, un réseau de connaissances important, un *capital social* considéré comme facteur essentiel pour mener à bien cette recherche européenne.

1.2.2. La stratification en fonction de l'affiliation partisane

La comparaison envisagée au sein de cette étude est aussi partisane. A la comparaison des mythes européens (re)produits selon le contexte national, s'ajoute une analyse des différenciations entre discours électoraux selon leur appartenance partisane. Le choix des partis à inclure dans l'échantillon a été en partie conditionné par les spécificités des cas nationaux, notamment du cas de Chypre, avec un nombre limité de députés au parlement européen. Nous avons en effet inclus dans cet échantillon les trois partis chypriotes qui ont au moins un député européen au sein de groupes parlementaires du PE et qui sont (indirectement) liés à ces partis

européens¹⁷. En fonction de cette contrainte, nous avons intégré dans notre échantillon les programmes des partis français correspondants. Autrement dit, pour pouvoir envisager une démarche comparative il était nécessaire d'orienter l'analyse vers les partis européens au sein desquels participent des partis nationaux à la fois français et chypriotes.

Le choix des partis à étudier n'a pas, cependant, été finalisé dès le départ de notre recherche. Nous avons mené des entretiens auprès des cadres des partis français des Verts et du MODEM, ainsi qu'auprès des cadres du parti chypriote DIKO. Ceci s'explique par notre hésitation à l'égard du critère principal pour la constitution de cet échantillon, c'est-à-dire nous focaliser soit sur des groupes parlementaires soit sur les partis européens. Les entretiens et les premières analyses effectuées sur les programmes de ces partis nous ont servi de données d'une enquête exploratoire qui nous a permis par la suite de mieux cerner notre objet de recherche.

1.3. Les outils pour l'analyse des discours

Pour analyser ces programmes nous avons mobilisé et combiné plusieurs méthodes d'analyse : (a) analyse automatique du discours, (b) analyse thématique et morphologique de contenu, (c) ainsi que des méthodes issues de la théorie de l'énonciation et de la pragmatique linguistique, portées sur le discours lui-même. L'objectif principal était de transformer les données discursives « brutes » en données descriptives – catégorisées et modalisées – qui se prêtent en tant que telles à une analyse comparative des neuf programmes.

¹⁷ Les groupes parlementaires sont des groupes au sein desquels siègent les députés européens. De tels groupes sont par exemple la GUE, le groupe des Socialistes et Démocrates. Ces groupes sont à distinguer des partis européens, tels que le PPE ou le PSE. Ces derniers sont exclus du parlement européen à titre officiel. Au sein d'un groupe parlementaire, des députés européens issus de partis européens différents peuvent coexister. De manière générale, cependant, les groupes parlementaires correspondent officieusement aux partis européens.

1.3.1. Analyse automatique des textes

Les logiciels SATO¹⁸ et Alceste¹⁹ ont permis une première analyse exploratoire des corpus textuels. Le logiciel Alceste²⁰ analyse les données à partir d'une méthode de classification descendante. Il considère la totalité du texte, découpée en unités textuelles – en phrases – et dissocie par la suite deux groupes d'unités dont les vocabulaires sont le plus différents possible, en utilisant la mesure métrique du khi2. En version automatique, Alceste procède à deux itérations, faisant varier la taille des unités de contexte²¹.

Sa méthode est fondée sur la théorie de la sémiotique. Telle que développée par C. Peirce, cette théorie s'articule autour des trois dimensions du signe : l'icône, l'indice et le symbole. Appliquée à l'analyse du corpus, la *dimension iconique* renvoie à la présence ou absence des "mots-pleins", c'est-à-dire des mots qui ont un contenu immédiat, ou à leur proximité/distance spatiale dans le texte. La *dimension indicielle* se traduit par les découpages du texte que le logiciel produit en tenant compte des indices tels que la ponctuation ; elle se traduit aussi par la présence de "mots-outils", opérateurs logiques ou grammaticaux, qui articulent le texte à une situation d'énonciation. Enfin, la *dimension symbolique* englobe les deux précédentes, au sens où elle consiste en la constitution de mondes lexicaux qui se sont stabilisés dans l'acte de parole du locuteur. Pour son concepteur, M. Reinert (2007), les mondes lexicaux correspondent à des *topoi*, à des lieux communs et des schèmes d'action, en d'autres termes ils sont l'expression langagière des habitus, mais sans pour autant rompre avec une conception créative du discours, comme inventeur de mondes, d'idéologies et de sujets.

¹⁸ Système d'Analyse de Texte par Ordinateur, Centre ATO, Université de Québec, Montréal.

¹⁹ Analyse de Données Textuelles, CNRS, Société IMAGE, France.

²⁰ Pour des raisons d'accessibilité, nous avons en partie utilisé le logiciel de libre accès « IRAMUTEQ » qui offre la possibilité pour des analyses du type Alceste.

²¹ Les principales fonctions du logiciel sont (a) la représentation graphique des oppositions entre classes ; (b) la recherche de segments – suites de mots – répétés ; (c) le calcul de distances de proximité entre les mots caractéristiques d'une classe. Notons que le logiciel n'aplatit pas le texte complètement ; il permet par exemple de prendre en compte la variable du locuteur et de ses attributs.

Dans le cas de notre recherche, l'analyse automatique des programmes électoraux à l'aide du logiciel Alceste a consisté en une série d'opérations d'examen des textes :

- par programme
- l'ensemble des programmes
- par affiliation partisane des programmes
- par origine géoculturelle des programmes

De ce point de vue, notre démarche d'analyse n'est que relationnelle. Ce sur quoi nous avons mis la focale analytique était moins le vocabulaire propre à un programme ou un à un groupe de programmes que la présence ou absence de ce vocabulaire par rapport à d'autres programmes ou groupes. Nous avons privilégié une technique de croisement continu des données, de manière à permettre la mise en évidence des continuités et/ou discontinuités des différents programmes de notre corpus.

SATO, en tant que logiciel ayant une structure ouverte, permet de définir des processus de recherche en fonction d'une analyse d'hypothèses (démarche hypothético-déductive ou de déduction) ou d'exploration (inductive). SATO entreprend en effet le pari d'étudier le fonctionnement discursif d'une collection de textes. Il permet d'enrichir et de personnaliser l'analyse des données sémantiques, grammaticales et sociologiques grâce à des processus manuels et à la marge de liberté qu'il laisse au chercheur de mener son analyse. L'analyse n'est jamais déconnectée du texte et favorise ainsi un va-et-vient entre la démarche analytique du chercheur et le texte lui-même. Il s'agit d'un « processus itératif et contrôlé dont la trace est explicite » (Duchastel et al., 2004). Fondé sur une représentation du texte dans sa double dimension, lexicale et séquentielle, le logiciel assure à la fois une analyse lexicométrique du corpus et l'analyse des contextes, portant le regard sur des éléments thématique et socio-linguistiques. SATO présente la possibilité de l'exploration des sous-textes, segmentés en fonction des locuteurs, des périodes, de la structure interne de l'argumentation et du texte ou encore par segments identifiés à partir de mots-pôles.

Si le logiciel Alceste a permis d'acquérir une vision en quelque sorte panoramique et comparative du contenu des programmes de notre corpus, le logiciel SATO était celui qui a permis de retourner au texte, d'entrer dans le texte et de lire, au-delà de son contenu, la

structuration interne du discours. Par l'usage du logiciel SATO nous avons procédé à l'approfondissement des pistes de certaines hypothèses générales issues de l'analyse Alceste, notamment par un repérage des formes lexicales des corpus et de leur fréquence ainsi qu'à l'étude de ces formes dans leur cotexte, c'est-à-dire, leur « voisinage » lexical. Le cotexte des mots ayant une présence significative dans les programmes, tels que « Europe », « crise » ou les noms des partis « PPE », « UMP », a été soumis à une analyse, portée sur les caractéristiques du discours : les embrayeurs, le temps des verbes, l'argumentation.

1.3.2. Analyse thématique du contenu

Le deuxième temps de l'analyse, celui de l'analyse thématique du corpus, vise à une extraction des grands thèmes qui caractérisent chacun des programmes. Il s'agit de découper les programmes en unités de sens, que constituent les catégories d'analyse dans lesquelles sont traduits les discours étudiés. Elles sont construites suivant la perspective induite par la problématique, à la suite d'opérations de codification et de réduction (Bardin, 1997). En d'autres termes, l'analyse thématique des programmes électoraux a porté une attention analytique à la *progression thématique* des textes (Sarfati, 2007), à la manière dont les thèmes sont successivement organisés, ainsi qu'aux *topoi* (Ducrot, 1984), thématiques ou langagiers, communs ou différents entre ces différents programmes. Il est important de noter que les deux analyses automatiques des textes, à l'aide d'Alceste et de SATO, ont complété cette analyse thématique.

1.3.3. Concepts et indicateurs de l'analyse du discours

Enfin, pour l'analyse de nos données « programmatiques », nous avons eu recours à un ensemble de méthodes qui peuvent être regroupées sous le terme d'« analyse du discours ». Apparue en France à partir des années 1960, l'analyse du discours est une approche qui prend racine dans un contexte marqué par le structuralisme linguistique, le marxisme et la

psychanalyse. Sa spécificité est de considérer, contrairement à l'analyse thématique, que les textes ne sont pas de simples véhicules d'informations, mais aussi des articulations textuelles, des structures langagières propres, associées aux situations de communication. La pluralité des définitions que celle-ci prête au « discours » empêche, cependant, de la penser comme une approche homogène²². C'est pourquoi nous pouvons l'appréhender, à l'instar de D. Maingueneau, comme un « espace d'échanges instables entre diverses disciplines » (Maingueneau, 2007 : 1). Nous avons essentiellement eu recours à des méthodes basées sur les « théories de l'énonciation » et sur la « pragmatique linguistique ».

Les premières théories de l'énonciation ont été développées par E. Benveniste (1966 ; 1974). D'une manière générale, elles cherchent à inscrire le discours dans sa situation d'énonciation. Elles sont préoccupées par la mise en relation des unités linguistiques et des éléments de la réalité extralinguistique, constitutifs de la situation de communication (Kerbrat-Orecchioni, 2006). Les méthodes d'analyse issue des ces théories portent une attention particulière aux *déictiques* – ou "embrayeurs" –, opérations par lesquelles un énoncé s'ancre dans sa situation d'énonciation. Il peut s'agir des *déictiques de personne*, qui interrogent le positionnement du locuteur par rapport aux énoncés, en questionnant les sujets grammaticaux – pronoms personnels ou déterminants. Il peut aussi s'agir des *déictiques temporels ou spatiaux*. Les premiers indiquent le positionnement dans le temps, à travers les marques de présent, de passé ou de futur dans les verbes ou les adjectifs et prépositions temporelles ; ils peuvent signaler la coïncidence, la rupture ou la différence temporelle. Les seconds renvoient à la distribution de l'espace autour de la localisation du point de l'énonciation. Ces méthodes permettent également d'observer les *subjectivèmes* évaluatifs ou affectifs qui renseignent sur les systèmes de jugement et d'appréciation du locuteur – substantifs, verbes, adjectifs, adverbes.

²² Nous pouvons définir comme point commun de toutes ces approches la distinction qu'elles opèrent entre le discours, d'une part, et le « langage », la « langue » ou la « parole », d'autre part (cf. Sarfati, 2007). Sarfati note : « Trois critères caractérisent un discours : sa situation sociologique relativement à un groupe social donné (positionnement), la qualité de son support médiatique (inscription), enfin, le régime de relations qui règlent les rapports que les textes qui en procèdent entretiennent entre eux ou avec d'autres textes d'un autre type de discours (intertextualité) » (2007 :15-16).

Un concept central auquel nous aurons recours régulièrement est celui de *polyphonie*, ou d'*interdiscursivité*. La théorie polyphonique de l'énonciation, initiée par Bakhtine (1978)²³ à propos des romans littéraires et développée notamment par O. Ducrot (1984), se construit en rupture avec « le préalable de l'unicité du sujet parlant » (Ducrot, 1984 : 171). Elle s'appuie sur la distinction entre le locuteur – auteur des énoncés – et l'énonciateur – producteur empirique des éléments du discours. Elle pose l'hypothèse de la présence d'autres "voix" que celle du locuteur que ce dernier fait entendre par l'intermédiaire de sa propre parole, et qui entrent en relation entre elles. « Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une interactivité constitutive, elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours. » (Maingueneau, 2007 : 32).

Les différentes formes de modalisation dans le discours peuvent renseigner sur cette polyphonie. Le *discours rapporté*²⁴, en style direct ou indirect, ou le phénomène de la *présupposition*²⁵ en sont des formes possibles. Ils permettent de dévoiler les relations qui s'établissent entre discours et entre énonciateurs, soit assimilation – par concession – soit critiques – par contradiction ou rupture. Ces outils ont notamment permis de questionner l'*auctorialité* du discours. C'est-à-dire que nous avons pu, grâce à eux, questionner "qui" se positionne comme source du discours – qui peut être autre que le parti politique qui signe un

²³ Bakhtine parle plutôt de *dialogisme*, lié à une conception « dialectique » du signe ou du mot, à son caractère pluri-accentué socialement. Dans le cadre d'une philosophie marxiste du langage (1977), Bakhtine définit le mot comme une « arène où s'affrontent les accents sociaux contradictoires », les conflits de langue reflétant les conflits de classe à l'intérieur du système social, les rapports de domination et les résistances. Ainsi, le « dialogisme », désigne les formes de la présence de l'autre dans le discours, la pluralité des voix, mais aussi une pluralité des consciences sociales et d'univers idéologiques.

²⁴ Il s'agit des situations d'énonciation où le locuteur restitue le discours de quelqu'un d'autre, en montrant son adhésion ou dissociation par rapport à ce discours, par des marqueurs de frontières plus ou moins explicites.

²⁵ Le phénomène de présupposition apparaît quand un contenu implicite est véhiculé par le discours. On peut alors, à l'instar de Ducrot (1984), distinguer le niveau du "posé", c'est-à-dire des contenus explicites et soumis aux éventuelles objections de l'allocutaire, et celui du "présupposé", des contenus présentés comme allant de soi, déjà validés, soustraits à toute contestation.

programme donné – et la manière dont se jouent les interactions entre discours, entre entité et entre valeurs dans la construction des mythes européens.

La pragmatique linguistique, quant à elle, repose fondamentalement sur le concept d'*acte de langage* (Austin, 1970 ; Searle, 1972), sur les fonctions et les normes qui régissent l'acte de produire un discours sur quelque chose. Elle se fonde sur l'hypothèse que, au-delà du contenu propositionnel – c'est-à-dire la représentation des états du monde –, le discours contient aussi d'autres "forces". Elle reconnaît trois forces d'un acte de langage : locutoire, illocutoire, perlocutoire. L'acte *locutoire* renvoie à la production des paroles appartenant à un certain vocabulaire, organisées selon les perceptions d'une certaine grammaire et possédant une certaine signification. Mais elle reconnaît aussi deux autres forces dont le fondement est la conception suivant laquelle le discours est une forme d'action. L'acte *illocutoire* désigne ce que le locuteur produit comme acte en disant quelque chose et consiste à rendre manifeste donc comment ce discours doit être compris en ce moment. Tandis que l'acte *perlocutoire* renvoie à l'acte de produire des effets sur les autres ou sur soi par le fait de dire.

1.3.4. Vers un modèle d'analyse des programmes électoraux

Notre démarche d'analyse des discours programmatiques s'inspire des travaux du groupe LUCIOLE (1988), ainsi que des travaux de J. Duchastel et de V. Armony (1993).

Les premiers proposent une analyse des affiches politiques des élections présidentielles de 1988 en France, en s'inscrivant dans une démarche co-constructiviste du sens. Ils prennent pour point de départ que les travaux sociologiques existants dans ce domaine traitent et problématisent les affiches politiques en termes d'efficacité de l'information politique, basés sur deux grands paradigmes explicatifs : celui de la socialisation et celui de la communication. La démarche du groupe LUCIOLE est différente. Le paradigme de la co-construction du sens dans lequel il s'inscrit permet de s'interroger sur la pertinence sociologique de l'information politique et sur l'affiche comme construisant d'autres dimensions du politique, notamment la construction du sens du social. Les chercheurs de ce groupe considèrent en effet l'affiche politique à la fois

comme « forme » et comme « symbolique ». La matérialité de l’affiche permet, en ce sens, d’observer diverses opérations cognitives, symboliques, expressives et interactives que celle-ci engage. L’affiche politique a pour vertu de « faire exister » une ontologie politique, de construire des objets : d’une part un « univers politique », composé d’ « hommes politiques » et d’autres « acteurs » ; d’autre part, des relations entre ces objets, idées, valeurs et rapports sociaux.

Pour l’étude des affiches politiques, LUCIOLE (1988) propose deux grilles d’analyse : *sémiologique* et *symbolique*. La grille sémiotique cherche à repérer (a) les espaces interactifs (les places de l’énonciateur et du destinataire, ainsi que les modalités d’interpellation de ces deux catégories et les relations qui s’établissent entre elles), (b) la narrativité (qui donne à voir des rapports au temps et à l’espace), (c) les opérations (des opérations de dénomination et de détermination, symboliques et argumentatives). La grille symbolique renvoie à l’examen de (a) l’espace social (qui consiste en l’examen des espaces sociaux et politiques représentés dans l’affiche), (b) le temps historique (qui intègre la dimension temporelle dans laquelle s’inscrit le politique : l’axe des repérages ponctuels et l’axe des rythmes du temps), enfin (c) les valeurs et thèmes du politique inclus dans les messages des affiches. Les deux grilles sont reliées dans le cadre analytique, puisque les constats descriptifs qu’apporte l’analyse sémiologique sont sociologiquement conceptualisés à l’aide de la grille symbolique.

Duchastel et Armony (1993) élaborent, à leur tour, des propositions pour la construction d’« un protocole de description de discours politiques », en tant qu’outil d’exploration. Pour les deux chercheurs, le « discours politique » est défini comme la représentation de l’espace, de la communauté, des rapports sociaux et du rapport de l’individu à la société. Ils font l’hypothèse méthodologique que, au niveau de sa surface textuelle, les discours comprennent un certain nombre de dimensions liées à la logique même de cette production discursive, et qui sont repérables à travers l’examen des récurrences lexicales : (a) des aspects référentiels (modalités de désignation de la communauté et des sous-communautés, des acteurs sociaux, références à des valeurs et à des « sphères » de l’activité sociétale), (b) des aspects indiciels (marques déictiques, de modalisation, marques pragmatiques, d’argumentation. L’objectif est de saisir au sein des textes politiques : (a) la stabilité intertextuelle (qui renvoie au vocabulaire de base), (b) la discrimination intertextuelle (qui réfère aux mots distinctifs d’un discours par rapport à un

autre), (c) la stabilité intratextuelle (c'est-à-dire le vocabulaire transversal d'un texte), (d) la discrimination intratextuelle (qui renvoie aux mots localisés qui contribuent à particulariser les discours en fonction des circonstances de communication et des thèmes traités).

En articulant ces deux méthodes d'approche et notamment en reprenant la conception générale qui fonde leur démarche d'analyse des affiches et du discours politique, nous avons procédé dans la recherche ci-présente à l'élaboration d'un modèle pour la description analytique des discours de notre corpus.

Au sein de notre recherche, le politique est appréhendé comme une forme sociale dotée d'une dimension symbolique, c'est-à-dire en tant que système complexe qui permet aux individus de se représenter le monde et par cela de donner une signification à leurs actions. Ce qui rend possible l'étude des formes sociales est le fait qu'elles se présentent en tant qu'objets « matériels » (un texte, une loi, un monument etc.) et donc elles peuvent être analysées comme tout autre objet du monde. On peut problématiser et analyser leurs éléments constitutifs, l'organisation de ces éléments et les différentes configurations dans lesquelles elles entrent. En nous inscrivant dans cette conception, nous considérons que les programmes politiques de la campagne électorale du Parlement Européen sont des traces matérielles, constituant ainsi, en tant que tels, le point de départ de notre approche du politique.

De manière synthétique, les objectifs de cette analyse hybride peuvent être résumés par les questions : - *qui / à qui ? - quand ? - quoi ? - comment ?* Autrement dit, nous cherchons à mettre en évidence celui qui parle et à qui il parle, la chronologie de l'énonciation, de quoi il parle et comment il en parle. Notre grille d'analyse des programmes comporte ainsi trois grands axes :

a) Les rapports d'énonciation : Un programme électoral ne met pas seulement en scène les positions du parti mais il fait entendre diverses autres opinions par rapport auxquelles le parti se situe. Les producteurs d'un programme sont amenés à construire plusieurs types d'énonciateurs pour (sup) porter les différents messages (Luciole, 1988). L'objectif, au travers de cette catégorie, n'est pas de fournir une liste exhaustive de l'ensemble des énonciateurs du programme mais de repérer les énonciateurs omniprésents tout au long du programme et par là de repérer leurs relations dans la dimension *polyphonique* (Ducrot, 1984) du discours électoral. Notons que nous englobons dans ce premier axe la catégorie du destinataire. Il faut donc

chercher aussi comment les destinataires sont lexicalisés et la manière dont ils sont interpellés par les divers énonciateurs du programme.

b) *Les rapports au temps* : En amont et en aval du principe de la polyphonie, qui indique la présence d'une multitude d'énonciateurs, chacun porteur des messages de genre différent, il existe le principe de la *poly-chronie*. Elle indique simplement l'existence d'un pluralisme temporel au sein d'un même programme. Comme dans le cas de la polyphonie il ne s'agit pas seulement de repérer les différentes temporalités et les différents temps du programme mais aussi de les mettre en relation pour étudier leurs rapports et leurs *constructions*.

c) *Les noyaux lexicaux* : Nous cherchons à repérer les unités lexicales nodales d'un programme qui, soit, traduisent les variations thématiques du discours, soit, donnent à voir le propos central du discours. Selon leur fonction donc, ces unités lexicales renvoient à deux sous-catégories différentes :

- *La différenciation intra-textuelle* : Ce sont les grands thèmes du programme. Le but est de saisir les mots qui contribuent à particulariser le discours en fonction des thèmes traités (Hubert et Labbé, 1990).
- *La stabilité intra-textuelle* : Il s'agit du vocabulaire « général » qui est employé par le locuteur indépendamment du thème traité. Le but est de saisir ce qui est récurrent dans le discours de chaque programme (Roselli, 1992).

Les deux premières catégories d'analyse (l'énonciation et les temps/temporalités) sont des catégories dynamiques. C'est-à-dire qu'on les examine non seulement en tant que telles, mais en tant qu'elles sont présentes aussi dans la troisième catégorie cherchant à apporter les informations supplémentaires quant aux conditions d'énonciation des noyaux lexicaux du programme. A ces deux catégories dynamiques s'ajoute également une troisième catégorie transversale ; celle des *opérations argumentatives* (Le Bart, 2001). Nous cherchons ainsi au sein de chaque catégorie de repérer les arguments qui se construisent à partir de l'utilisation de tel ou tel énonciateur, de tel ou tel temps et de telle ou telle thématique.

Les résultats issus de l'examen de chacun des programmes, sont mobilisés par la suite dans notre démarche comparative afin de repérer les différenciations et les stabilités inter-textuelles,

c'est-à-dire entre les discours électoraux en fonction de leur affiliation politique et de leur ancrage géo-culturel.



Dans l'encadré ci-dessous nous illustrons notre modèle d'analyse descriptive des programmes à partir de l'exemple du programme du Parti Populaire Européen. Le même modèle d'analyse a été employé pour l'ensemble des neuf programmes de notre corpus.

Encadré 1: Analyse descriptive, l'exemple du PPE

ANALYSE D'UN PROGRAMME ELECTORAL : L'EXEMPLE DU PPE

1. Les voix du programme

Deux types d'énonciation dominant largement le fait de l'énonciation au sein du programme du PPE : le premier renvoie à un énonciateur abstrait caractérisé par l'effacement des embrayeurs de personne et qui donne à voir les *sens communs* ; le deuxième type d'énonciation est associé à l'embrayeur « nous » et il correspond, selon son contexte syntaxique, à deux énonciateurs différents : soit au PPE, soit au public.

1.1. L'absence d'énonciateur

L'absence d'embrayeurs des personnes renvoie à un locuteur abstrait qui possède la vérité des faits réels, des affirmations qui n'ont pas besoin d'être liées à quiconque pour qu'elles soient considérées comme fiables. Dans le programme, l'effacement de ces embrayeurs en combinaison avec l'utilisation du temps présent et du passé (déictique ou non) permet de décrire une certaine situation, ou encore de mettre en scène des constats, des affirmations, tout en leur attribuant une objectivité scientifique irréfutable.

« L'intégration européenne est la plus grande réussite dans l'histoire de notre continent (...) Jadis, c'est le besoin de paix qui a réuni les peuples européens (...) Le problème urgent du réchauffement climatique illustre la nécessité pour l'humanité de traiter aussi rapidement que possible et de manière déterminée, ce problème au niveau mondial (...) La croissance économique est cruciale pour le maintien des emplois existants et la création de nouveaux postes de travail (...) Le mépris des règles et des normes éthiques est une cause majeure des problèmes auxquels nos sociétés sont aujourd'hui confrontées. » etc.

De cette manière, ces énoncés construisent un *commun* entre les producteurs du discours et les lecteurs. Toute communication exige de ceux qui y participent qu'ils acceptent un certain nombre de *présupposés ontologiques* afin qu'un quelconque échange entre eux puisse avoir lieu (Luciole, 1988). Autrement dit, ce type d'énonciation caractérisé par une voix *off* fabrique ce que nous pouvons appeler le *sens commun* (Bourdieu, 1987). Ce type d'énonciation apparaît principalement à l'introduction générale et aux introductions de chaque chapitre du programme du PPE. Ainsi, l'attribution d'un caractère irréfutable, généralement acceptable, à ces affirmations est d'autant plus importante que les différents projets politiques qui sont exposés au sein du programme s'appuient sur ce qui est énoncé comme *La réalité*, c'est-à-dire ce qui institue la réalité (Austin, 1970).

1.2. *L'énonciateur « nous »*

Les projets au sein du programme du PPE sont portés par le deuxième type d'énonciateur, celui qui est caractérisé par l'embrayeur « nous » :

« **Nous** voulons renforcer le monopole de l'Etat sur l'usage de la force et **nous** sommes partisans d'un contrôle strict des entreprises privées de sécurité, dont les activités doivent être strictement limitées (...) **Nous** sommes également convaincus que l'Union Européenne ne doit pas s'occuper de problèmes qui peuvent être mieux traités, avec plus d'efficacité, au niveau national, régional ou local (...) **Nous** entendons poursuivre notre travail d'information des citoyens sur les avantages du traité de Lisbonne (...) » etc.

L'emploi du « nous » au sein du programme ne désigne pas une somme d'individus mais un sujet collectif, celui du PPE. Le PPE ici n'est pas réduit à un parti politique, mais il englobe des valeurs, des principes, des actions, des personnes mortes et vivantes (nous examinerons cette dimension du PPE par la suite de notre analyse). Ce qui est important de noter c'est que les énoncés du « nous PPE » sont en rapport avec les énoncés du locuteur abstrait. En effet, c'est à travers la dite « réalité » instituée par les énoncés irréfutables que les propositions et les projets de « nous » gagnent leur légitimité.

Exemple :

Affirmation (locuteur abstrait) : Le niveau généralement élevé de la taxation et des cotisations sociales dans de nombreux Etats membres est un handicap à la création de richesses parce qu'il décourage l'initiative privée, étouffe les instruments innovateurs et freine l'embauche de personnel supplémentaire.

Projet (le « nous » du PPE) : **Nous** invitons donc les Etats membres à adopter les recommandations suivantes concernant la politique fiscale en Europe : 1. Alléger la charge fiscale en Europe (...) etc.

1.3. *Un autre « nous »*

Dans certains autres cas l'embrayeur « nous » ne désigne pas le PPE mais les membres de la collectivité concernée par les enjeux du discours. En ce sens, ces locutions prennent l'allure

d'énoncés de l'*opinion publique*. En étant le plus souvent associé à un temps présent ou passé (déictique ou non), ce « nous » a une fonction similaire avec celle de l'énonciateur abstrait : il définit et il évalue diverses situations d'une manière difficilement contestable. Car, contester ces évaluations c'est se mettre seul face à l'*ensemble*, c'est opposer sa propre opinion à l'éthique de l'opinion publique :

« **Nous** ne pouvons pas vivre aujourd'hui aux dépens des générations futures (...) **Nous avons** besoin d'une meilleure réglementation (...) **Nous devons** aujourd'hui saisir l'opportunité de donner à l'économie mondiale un caractère plus durable (...) **Nous** nous sommes habitués à vivre dans un espace géographique et politique commun de paix (...) etc.

Ce « nous public » est souvent associé au verbe « devoir » ; une association syntaxique qui appréhende ce type d'énoncés comme des « devoirs faire » (Duchastel, Armony, 1993). Il s'agit des projets généraux de solutions face aux problèmes tels qu'ils ont été présentés par l'énonciateur abstrait.

« **Nous devons** être prudents au sujet d'éventuels élargissements ultérieurs (...) **Nous devons** développer et cultiver les talents, investir dans l'éducation, la formation permanente et l'emploi pour créer des opportunités pour chacun, pour les femmes et les hommes, les jeunes, les nouveaux arrivants, les seniors et les personnes moins valides (...) **Nous devons** apprendre à distinguer les gouvernements qui soutiennent implicitement ou explicitement la violence de ceux qui ne le font pas : une fois cette distinction établie, **nous devons** agir en conséquence (...) » etc.

Ainsi, sur ce même principe de l'incontestabilité *éthique* de ses énoncés, le « nous » de l'opinion publique trace la direction des projets qui vont être énoncés par le « nous » du PPE en leur attribuant de cette manière un caractère d'« allant de soi ». La phrase suivante constitue l'exemple parfait dans le sens où au sein de la même phrase coexistent ces deux « nous » différents :

Nous devons aujourd'hui saisir l'opportunité de donner à l'économie mondiale un caractère plus durable, / sur la base de **notre** conception de l'économie sociale de marché (...)

Il s'agit en effet d'une construction d'un support argumentatif. Le premier « nous » représente les membres de la communauté et donc l'affirmation qui lui est associée renvoie à l'opinion publique. Le « notre » ici renvoie à ce « nous » du PPE et il inscrit la « conception de l'économie sociale de marché » du PPE dans une continuité avec l'opinion publique qui veut « donner à l'économie mondiale un caractère plus durable ».

1.4. La catégorie du co-énonciateur

La communication politique, comme toute communication, n'implique pas seulement des énonciateurs mais aussi des destinataires. La communication électorale en particulier s'adresse aux

électeurs, aux membres de la communauté. Au sein du programme du PPE cette catégorie de destinataire est lexicalisée par le terme « citoyens » :

(...) Avec le présent document, le PPE ratifie son engagement en faveur de politiques écologiquement durables et établit un nouveau pacte avec les **citoyens** européens (...) Par le biais de son programme, le PPE envoie un message d'espoir, de prospérité et de solidarité et il appelle tous les **citoyens** européens à travailler ensemble à l'avenir européen commun (...)

Ces énoncés montrent que le PPE tente d'établir une connexion, par le biais de son programme, avec les « citoyens ». Les verbes « ratifie », « envoie » et « appelle » tendent à personnifier, à concrétiser le parti et par là à lui attribuer une allure d'être vivant capable de communiquer, d'instaurer une relation de confiance avec les citoyens. Les termes « pacte », « ensemble » et « avenir européen commun » construisent un rapport de places égalitaire qui repose sur le dialogue, la proximité et la cohérence des objectifs entre énonciateur et destinataire.

Mais, au sein de ce programme « les citoyens » ne forment pas seulement la catégorie de destinataire ; Ils s'expriment également, prenant ainsi la place du co-énonciateur (Maingeuneau 2009) du programme :

(...) les **citoyens** veulent une Europe qui les protège et qui les rassure (...) En matière d'alimentation, les **citoyens** de l'UE sont de plus en plus exigeants (...) C'est ce que nos **citoyens** et nos partenaires internationaux attendent de nous. Le traité de Lisbonne rend la politique étrangère commune plus efficace, conformément aux souhaits des **citoyens** européens (...)

Les verbes « veulent », « attendent » ou encore les termes « exigeants » et « souhaits » qui sont affiliés aux « citoyens » *fabriquent* les *vouloir faire* des citoyens (Duchastel, 1993). Ces énoncés mettent en scène ce que les citoyens sont censés vouloir et attendre de la part du champ politique quant à la gestion du vivre ensemble. Ceci est une (autre) procédure qui permet la fusion des projets du PPE avec les demandes des citoyens. Selon une autre terminologie, c'est une démarche qui consiste à la création de la *demande* afin de légitimer l'*offre*.

Exemple :

Demande : « les **citoyens** veulent une Europe qui les protège et qui les rassure »

Offre : « C'est pourquoi le Parti Populaire Européen a développé une politique visant à protéger les **citoyens** européens et à faire de l'Europe un lieu de vie plus sûr »

Ce lien argumentatif entre les énoncés des locuteurs et le discours (transporté) des citoyens est omniprésent tout au long du programme du PPE. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce lien à la suite de notre analyse pour l'examiner dans des thématiques et des enjeux précis qui occupent une place centrale au sein du programme.

2. Les temps du programme

Le programme permet de dégager une perception linéaire du temps qui s'inscrit dans une temporalité sociale ; c'est-à-dire d'une durée moyenne par rapport à une longue (géologique) et une courte (individuelle). Cette temporalité linéaire de durée moyenne donne à voir une relation entre un passé *historique*, le présent *diagnostic* et le temps de projection. Ces temps, certes distincts, se réunissent par ailleurs dans un rapport linéaire formant ainsi l'argumentaire central du programme dans des perspectives et des clôtures infligés par la temporalité sociale.

2.1. *Le passé*

Le passé historique au sein du programme du PPE est exprimé par le temps grammatical du passé composé. Ces énoncés employés au passé sont le plus souvent portés soit par un locuteur abstrait soit par le *nous* public. De cette manière, le contenu des énoncés en question prend la forme du constat historique ; il fonctionne comme un récit de l'Histoire :

« Elle (l'intégration européenne) a non seulement **apporté** la paix, la liberté et la stabilité, mais elle a aussi **instauré** une ère de compréhension, de coopération et de prospérité sans précédent (...) L'UE a **réussi** à couvrir la plus grande partie du continent (...) Nous nous sommes habitués à vivre dans un espace géographique et politique commun de paix, de liberté, de démocratie et de prospérité (...) dont le succès s'est **démontré** pendant la période de reconstruction qui a suivi la guerre (...) L'UE a **accompli** d'énormes progrès dans la création d'un marché commun (...) »

Les verbes de ces énoncés qualifient le passé. Il s'agit le plus souvent des verbes d'action employés au passé composé (apporté, instauré, réussi, démontré, accompli, etc.) associés à des occurrences lexicales d'une allure positive (paix, stabilité, prospérité, liberté, progrès, succès etc.). C'est donc une série des constats qui cherchent à exalter le passé. Ces *succès* du passé sont mis en relation, voir mis en danger par les énoncés du temps diagnostic.

2.2. *Le temps actuel*

Le temps actuel au sein du programme du PPE implique notamment des verbes au présent et au passé composé. Il se caractérise aussi par la présence des déictiques temporels tels que : *aujourd'hui*, *à présent*, *actuel/le*, etc. Il s'agit d'un mode d'énonciation duratif dans le sens où il qualifie une situation, un état des choses, en se référant à une période englobant un passé proche (par rapport un passé Historique) et le moment de l'énonciation. D'un point de vue grammatical les énoncés de ce temps sont caractérisés par une forte présence des verbes d'état (être et avoir).

« (...) nos économies **sont** confrontées aux défis de la volatilité des devises (...) La coopération **est** indispensable pour affronter une période de difficultés économiques (...) **aujourd'hui** alors que nous **assistons** à des changements profonds dans la société (...) la crise actuelle nous **rappelle** que (...) Cette situation **entraîne** des conséquences négatives pour nos économies (...) Ce phénomène **a** des effets négatifs sur la cohésion sociale et il

est financièrement intenable à terme (...) l'Europe **est** manifestement plus faible pour assurer cette seconde étape (...) »

Ces énoncés décrivent une situation d'instabilité, une période transitoire susceptible de mettre en danger des acquis tels qu'ils ont été présentés par le temps historique. En effet, les termes lexicaux utilisés dans ces énoncés s'inscrivent dans une opposition avec les termes utilisés dans les énoncés du temps historique : stabilité/changements, prospérité/difficultés économiques-crise, succès/conséquences négatives.

Comme nous l'avons noté auparavant, le temps diagnostic est exprimé dans certains cas par des énoncés employant des verbes au passé composé et qui montrent également la rupture opérée avec le temps historique.

« Notre continent **était jadis** une terre d'immigration /mais/ il est **devenu** une destination majeure pour les immigrants (...) »

Ce temps diagnostic *critique* n'est pas seulement en relation avec le passé historique. Il s'inscrit aussi dans une continuité argumentative avec le temps de projection.

2.3. *Le temps de la projection*

D'un point de vue quantitatif *le temps de projection* est le plus important au sein de ce programme électoral. Il sert notamment à exprimer des projets et à inventer *des futurs*. Quant à ses caractéristiques grammaticales, les verbes de ces énoncés sont employés soit au présent ou à l'infinitif, soit au futur. Les énoncés ayant des verbes employés au présent et à l'infinitif expriment des projets tandis que l'emploi du futur construit des avenir possibles. Les projets exprimés apparaissent comme des solutions aux problèmes et aux défis exprimés par *le temps de la situation*.

« Nous **devons** obtenir davantage de nos systèmes d'éducation et de formation (...) La coordination entre les programmes de recherche **doit** être améliorée (...) la bureaucratie **doit** donc être limitée (...) l'emploi **doit** faire l'objet (...) Pour faire face à la crise mondiale et prévenir sa récurrence, nous **devons** réformer et reconfigurer le système financier mondial (...) pour faire face à la récession, nous **devons** renforcer l'économie (...) **Alléger** la charge fiscale en Europe (...) La politique des transports de l'UE **doit** intégrer un réseau des transports transeuropéen (...) »

Le verbe « devoir », qui est souvent présent au sein de ces énoncés, dicte en quelque sorte les conditions et des actions nécessaires pour *faire face* aux problèmes et aux défis. De même, les termes « davantage », « améliorée », « limitée », « prévenir », « renforcer », font référence aux défis et aux enjeux qui ont été présentés précédemment au sein du programme et ils renvoient à des solutions les concernant.

Ces énoncés sont doublés par un deuxième type de projection caractérisé par un contenu ayant des verbes employés au futur et au conditionnel. Celui-ci propose un dialogisme entre un futur terrifiant et un futur rassurant.

«Alors que les Socialistes européens voient dans la crise une chance de Promouvoir un programme de gauche obsolète, qui **détruira** des emplois et qui **ruinera** la position de l'Europe dans le monde (...) Le monde **va connaître** des changements radicaux dans le cadre de la mondialisation et du changement climatique (...) l'UE **passera** de quatre à seulement deux personnes en âge de travailler (...) toutes les régions **souffriront** des impacts futurs du changement climatique, ce qui **posera** des défis considérables à de nombreux secteurs économiques (...) Les dépenses publiques liées au vieillissement passeront de 3 à 4 % du PIB entre 2004 et 2050 (...) La fuite de carbone ne **sera** d'aucun bénéfice pour le climat mais menace des emplois en Europe (...) »

Les verbes « détruira », « ruinera » et les occurrences lexicales « changements radicaux », « changement climatique », « seulement », « défis », « menace », projettent un avenir détérioré par rapport à l'état actuel des choses. Cet avenir terrifiant est par ailleurs associé d'une part aux projets des autres partis politiques : « les socialistes » et « les intégristes du marché » (les libéraux), de l'autre à l'absence des projets. Autrement dit, ce futur sera le résultat de mauvais projets ou de l'absence des projets. A l'inverse, le futur *rassurant* est associé aux projets du PPE.

« Seule une Europe forte **sera** en mesure de *défendre* et *protéger* nos intérêts dans le monde (...) nous **serons** en mesure de *préserver* la prospérité (...) Une telle politique **sera favorable** à notre croissance économique et **créera** des opportunités (...) Les travailleurs **de demain travailleront** selon des modalités plus flexibles (...) nous **serons** en mesure de *préserver* la prospérité de chacun et d'*assurer* l'**avenir** de nos systèmes de sécurité sociale (...) Les citoyens **pourront** alors jouer pleinement leur rôle dans la société de la connaissance (...) pour les cinq **prochaines années**: *consolider* l'espace de paix européen (...) Les investissements **seront rentables** à double titre (...) »

Les termes « prospérité », « favorable », « opportunités », « rentables », révèlent un autre avenir, envisageable à partir de la réalisation des projets du PPE. Or, les infinitifs qui suivent les verbes au futur ou les déictiques temporelles tels que : « défendre », « protéger », « préserver », « assurer », « consolider », étalent que le *futur* souhaité par le PPE est un avenir déjà vécu, un *futur passé* (Koselleck, 1990). Cet avenir renvoie plutôt à une chronologie antérieure : le programme du PPE exalte les acquis, notamment la prospérité et la paix ; des acquis que *nous serons en mesure de préserver* et de *consolider*. Ces infinitifs participent ainsi à la production de l'argumentaire rhétorique central du programme que nous pouvons qualifier de *conservateur*.

3. Les thèmes du programme

Le programme du PPE est structuré en cinq chapitres : (1) « Créer la prospérité pour tous », (2) « Faire l'Europe un lieu plus sûr », (3) « Combattre le changement climatique », (4) « Relever le défi démographique », et (5) « Unir l'Europe sur la scène mondiale ». Comme nous pouvons le voir au tableau ci-dessous, chacun de ces chapitres est composé de plusieurs parties :

Ordre d'apparition	Intitulés des thématiques	Volume en mots
	Introduction	1344
1	Créer la prospérité pour tous	5218
1.1	La solidarité comme fondement de notre société	583
1.2	Une économie guidée par des valeurs	56
1.3	Une économie compétitive et durable qui favorise les investissements verts	916
1.4 il	L'achèvement du marché unique et l'expansion de la zone euro	206
1.5	Réalisation d'infrastructures	105
1.6	Une meilleure coordination des politiques économiques	60
1.7	Donner la priorité à la recherche et à l'innovation	169
1.8	Limiter la bureaucratie	104
1.9	Promouvoir les petites et moyennes entreprises	226
1.10	Parvenir à l'équilibre budgétaire	62
1.11	S'attaquer à la dépression économique et rendre les marchés financiers plus transparents et plus responsables	1663
1.12	Construire une économie de la connaissance	327
1.13	Réduire les textes et les cotisations	447
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (10)</i>	789
2	Faire de l'Europe un lieu plus sûr	4090
2.1	Combattre le terrorisme	503
2.2	Combattre et prévenir la criminalité organisée	160
2.3	Préserver les libertés des citoyens	210
2.4	Adopter une vision à long terme –prévenir vaut mieux que guérir	100
2.5	Etre fiers de nos valeurs et de nos convictions	230
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (6)</i>	322
2.6	Développer une politique commune face à l'immigration illégale	388
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (7)</i>	655
2.7	Assurer la sécurité alimentaire	360
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (5)</i>	642
2.8	Sécurité des denrées alimentaires	146
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (6)</i>	196
3	Combattre le changement climatique	4610
3.1	Lutter contre le changement climatique en Europe	708
3.2	Promouvoir l'efficacité énergétique et les économies d'énergie	622
3.3	Echange des quotas d'émission	172
3.4	Energies renouvelables	467
3.5	Energie nucléaire	160
3.6	Autres gaz à effet de serre	72
3.7	Le combat contre la déforestation	214
3.9	Une solution mondiale pour une menace mondiale	327
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (16)</i>	542
4	Relever le défi démographique	2418
	<i>Introduction</i>	251

4.1	Soins de santé, sécurité sociale et pensions	434
4.2	Concilier famille et vie professionnelle	699
4.3	Education et accès au marché du travail	508
4.4	Migration : une opportunité pour l'UE pour répondre à la crise démographique ?	360
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (6)</i>	150
5	Unir l'Europe sur la scène mondiale	3975
	<i>Introduction</i>	272
5.1	Au niveau de l'Union elle-même	373
5.2	Dans notre voisinage	351
5.3	Le monde	510
5.4	Les priorités de politique étrangère du PPE	1732
5.5	Les priorités du PPE en matière de politique de sécurité et de défense	553
	<i>Le PPE présente les propositions suivantes (8)</i>	182
		TOTAL : 21771

D'un point de vue lexicométrique nous observons que les formes réduites les plus présentes au sein du programme sont : européen+ (177), polit+ (139), économ+ (129), UE (117), Europe(88), PPE (75), marché+ (73), pays (72), sécurité+ (72), Etat+ (70), action+ (62), membre+ (61), système+ (61), travail+ (60), etc²⁶.

L'analyse effectuée par le logiciel Alceste sur le discours du programme du PPE nous permet de déconstruire la structuration apparente du programme. Alceste a procédé en effet à une restructuration en fonction de la proximité entre les différentes occurrences lexicales présentes dans le programme. Cette procédure permet de dégager trois classes :

Classe 1		Classe 2		Classe 3	
Formes réduites	Khi2	Formes réduites	Khi2	Formes réduites	Khi2
Emission	101	UE	26	Travail+	59
Energie	82	Renforcer	29	Social+	51
Effet	66	Droit	22	Emploi	47

²⁶ Le rapport détaillé de l'analyse du logiciel Alceste pour le programme du PPE figure dans la partie annexe de ce document.

Climatique	66	Liberté	22	Entreprise	37
Gaz	53	Terrorisme	22	Croissance	31
Serre	53	Démocrat+	21	Financier+	29
Réduction	46	Union	20	Vie	27
Changement	43	Voisin	20	Education	27
Réduire	32	Fondamental	20	Fiscal	24

Les noyaux lexicaux des classes thématiques

Le vocabulaire caractéristique de la classe 1 en fonction du Khi2 est composé notamment par les occurrences : émission(s), énergie(s), effet(s), climatique(s), gaz, serre, réduction(s), changement(s), réduire. Le vocabulaire de la deuxième classe est notamment affecté par les formes réduites : UE, renforcer, droit(s), liberté(s), terrorisme, démocrat+, union, voisin(s), fondamental+. Enfin, au sein de la troisième classe nous remarquons notamment les formes réduites : travail+, social+, emploi(s), entreprise(s), croissance, financier+, vie, éducation, fiscal.

Donc, les cinq parties de ce programme ont été regroupées dans trois classes renvoyant chacune à une catégorie thématique distincte : (1) une thématique relative aux enjeux écologiques ; (2) la thématique portant sur les enjeux de la sécurité de l'UE ; et, (3) une thématique liée aux questions économiques. La première étant essentiellement alimentée par le contenu du chapitre : « Combattre le changement climatique » ; la deuxième par le contenu des chapitres : « Faire l'Europe un lieu plus sûr » et « Unir l'Europe sur la scène mondiale » ; enfin la troisième par le contenu des chapitres : « Créer la prospérité pour tous » et « Relever le défi démographique ». On remarque la fusion des chapitres « Faire l'Europe un lieu plus sûr » et « Unir l'Europe sur la scène mondiale » pour former une même classe lexicale; et des chapitres « Créer la prospérité pour tous » et « Relever le défi démographique » pour en former une autre.

Certes, le classement effectué par le logiciel Alceste met en évidence que les occurrences de chaque classe se trouvent dans une certaine relation. Or pour comprendre et décrire cette relation nous devons étudier ces occurrences dans leur *cotexte* (Maingueneau, 2009).

3.1. Classe A : le réchauffement climatique

Les termes les plus significatifs de la classe A ne peuvent pas être étudiés séparément. Ils renvoient à deux syntagmes figés, à savoir, « changement climatique » et « émissions de gaz à effet de serre ». Deux syntagmes figés qui sont par ailleurs liées entre elles. Elles sont caractérisées soit par l'énonciateur *public* (nous) soit par un énonciateur abstrait qui a comme vertu d'énoncer la vérité de « faits réels ». Par ailleurs les sujets grammaticaux des premières phrases du chapitre (« combattre le changement climatique ») montrent clairement cette valorisation du discours *technocrate* (Maingueneau, 2009) et cela en lexicalisant les sources de l'énonciateur abstrait :

« **Le Groupe d'experts** intergouvernemental sur l'évolution du climat a conclu que (...) **Des preuves scientifiques** démontrent qu' (...) **Des études** démontrent que (...) »

Ce « groupe d'experts », au travers de ses « études », fournit « des preuves scientifiques » sur le fait que deux expressions figées suivantes sont liées entre elles : « le réchauffement climatique est dû à des émissions de gaz à effet de serre imputables à l'activité humaine ». Or, cet argument qui s'appuie sur les connaissances *scientifiques* ne lie pas seulement les deux expressions figées entre elles mais il ramène aussi le fait du réchauffement climatique à l'activité humaine. Autrement dit, le (é)lecteur de ce programme est mis face à ses responsabilités. Cette conclusion scientifique de cause à effet autorise le PPE à légitimer ses propositions promouvant la réduction de ce type d'émission.

En observant le cotexte de l'expression « des émissions de gaz à effet de serre » on constate que la forme réduite qui lui est associée le plus souvent est la racine « rédu+ », les dérivés du verbe « réduire » et du nom « réduction » :

« La réduction des **émissions de gaz à effet de serre** nous permet (...) L'Union européenne est trop fortement dépendante des combustibles fossiles et elle doit réduire ses propres **émissions de gaz à effet de serre** (...) les pays développés doivent s'engager à réduire d'ici 2020 leurs **émissions de gaz à effet de serre** (...) un objectif de 30% de réduction des **émissions de gaz à effet de serre** (...) une réduction de 80% des **émissions de gaz à effet de serre** d'ici 2050 (...) »

Cette réduction n'est pas une option mais une obligation. Car le changement climatique n'est pas présenté ici comme une opération terminée mais comme un processus encore en marche. Cela est visible à partir des déictiques temporelles et des verbes qui sont employés d'une part au passé pour montrer le changement effectué jusqu'à présent et d'autre part au futur pour montrer le changement à venir :

« L'Europe s'est plus **réchauffée** que la moyenne mondiale (...) se sont **accumulés** **pendant** des millions d'années dans la terre (...) les régions **souffriront** des impacts **futurs**

du changement climatique, ce qui **posera** des défis considérables (...) et qu'elle **continuera** à le faire (...) la température **augmentera** encore de (...) les impacts négatifs **seront** notamment (...) le **changement climatique** aura un impact grave (...) »

Ainsi, le changement climatique n'est pas seulement présenté au sein de ce programme comme une conséquence négative sur l'état actuel des choses mais surtout comme une menace beaucoup plus importante pour l'avenir. Les termes qui sont utilisés pour décrire le changement climatique au futur (souffriront, défis considérables, augmentera encore, etc.) manifestent cette procédure de détérioration de l'état actuel des choses.

L'analyse de l'environnement lexical de la phrase « changement climatique » permet aussi de raffiner ce constat de *détérioration* (quel genre de détérioration ?). Il en découle que les conséquences et les résolutions qui concernent le changement climatique sont notamment appréhendées en termes économiques.

a) « Le Comité Stern, qui a publié ses résultats en 2006, prévoyait que le **changement climatique** aurait un impact grave sur la **croissance économique** si aucune réduction des émissions n'était mise en place (...) Les avantages d'une action forte et rapide l'emportent donc largement sur les **coûts économiques** d'une absence d'action. En réalité, selon le Rapport Stern, « les **coûts** nécessaires pour stabiliser le **climat** sont considérables mais ils sont gérables ; tout retard se révélerait dangereux et bien plus **coûteux** »

b) « Il est important de noter que l'action sur le **changement climatique** créera également des **opportunités économiques** importantes (...) Le monde n'a pas à choisir entre la lutte contre le **changement climatique** et la promotion de la **croissance** et du développement. Les changements dans les technologies de l'énergie et la structure des économies ont créé des opportunités de dissocier les **émissions de gaz à effet de serre** et la **croissance**. La lutte contre le **changement climatique** constitue la stratégie de **croissance** à plus long terme (...) »

Le premier type d'énoncés construit une relation de cause à effet en mettant l'accent sur le fait des impacts négatifs qu'aura le réchauffement climatique sur l'économie. Le deuxième type d'énoncés tente de dissocier la *lutte* contre le changement climatique de la croissance économique en insistant sur la compatibilité de ces deux procédures. Bien que ces énoncés concernant le changement climatique impliquent l'avenir, ils ne se présentent pas comme des prédictions ambiguës mais comme des *prophéties* scientifiques. Cela est effectué par la référence aux instances scientifiques et à leur discours : *En réalité, selon le Rapport Stern, « les **coûts** nécessaires pour stabiliser le **climat** sont considérables mais ils sont gérables ; tout retard se révélerait dangereux et bien plus **coûteux** »*. Cet énoncé relève du discours rapporté direct. Il peut être appréhendé comme un acte *illocutionnaire* de menace. S'il y a *retard* pour l'action de stabilisation du climat, cela mettra en danger la dimension économique du vivre ensemble européen. C'est une menace présente dans le programme du PPE; or, le responsable de cet énoncé menaçant n'est que le « Comité Stern ».

3.2. Classe B : la sécurité

La classe B produite par le logiciel Alceste est essentiellement alimentée par le contenu lexical du chapitre 2, « Faire de l'Europe un lieu plus sûr ». D'une part, l'intitulé de ce chapitre *pose* l'enjeu, le projet ; d'autre part, il *présuppose* que l'Europe n'est pas un lieu assez sûr. L'expression « pas assez sûr » n'est pas présente en tant que telle dans le programme du PPE mais elle *apparaît* par opposition à l'expression « plus sûr » et l'objectif exprimé par le parti de faire l'Europe un tel lieu. Autrement dit, le « pas assez sûr » renvoie à un problème et le « plus sûr » à un objectif. Cette relation problème / objectif, s'articule autour des occurrences lexicales « Union européenne » et sa forme d'abréviation « UE », le verbe « renforcer » et les formes lexicales réduites « droit/s », « liberté/s », « terroris+ » et « démocrate+ » qui constituent les occurrences les plus caractéristiques de la classe B selon leur Kh2.

L'UE, au sein de cette classe lexicale, est à la fois appréhendée comme lieu géographique et comme acteur. En tant que lieu elle fait référence aux problèmes, au « pas assez sûr ». Elle implique un territoire, des frontières et par là une séparation entre un extérieur et un intérieur :

« (...) les conditions d'entrée, de séjour et d'expulsion du territoire de l'**UE** (...) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'**UE** (...) les migrations à l'intérieur de l'**UE** (...) les contrôles aux frontières communes de l'**UE** (...) La protection des côtes de l'**Union européenne** est vitale (...) L'**Union européenne** est entourée par la mer et la plupart des immigrants illégaux pénètrent dans l'**UE** par ses frontières maritimes (...) »

C'est la dimension territoriale de l'UE qui pose le problème de la « sécurité » : ses frontières et leur pénétration. Ces problèmes territoriaux sont traduits essentiellement en termes de « terrorisme » :

« Le **terrorisme** menace les valeurs européennes de sécurité, démocratie et liberté (...) C'est le **terrorisme** lié à l'extrémisme religieux ou qui en est l'expression, et non l'islam, qui rejette notre société ouverte (...) toute personne incitant à la perpétration d'actes de **terrorisme** (...) le succès dans la lutte contre les mouvements **terroristes** et la protection effective de nos citoyens sont impossibles si (...) affronter des problèmes comme le **terrorisme** djihadiste (...) »

Le terrorisme est un facteur de « l'extérieur » qui influe sur « l'intérieur » de l'UE. Ces énoncés issus d'un locuteur abstrait labellisent le terrorisme comme la « menace » des valeurs qui caractérisent cet intérieur : les « droits », la « démocratie » et la « liberté ». C'est à cette « menace » *incontestable* que tente de répondre le projet du PPE « Faire l'Europe un lieu plus sûr ». Le verbe « faire » en tant que verbe d'action implique un acteur ou des acteurs pour réaliser le projet. Cet acteur est l'UE.

En effet, l'UE au sein de cette classe est également appréhendée comme acteur, comme institution ; un super-acteur censé faire face aux problèmes de l'UE territorialisée. Les verbes des énoncés qui suivent tels que : « intensifier », « jouer », « attaquer », « promouvoir » etc. attribuent des qualités d'acteur à l'UE:

« (...) L'**UE** doit intensifier sa coopération **avec** des pays tiers (...) l'**Union européenne** doit manifestement jouer un rôle dans la lutte contre le terrorisme (...) L'**Union**

européenne doit souligner que les attentats qui frappent des personnes (...) L'**Union européenne** doit s'attaquer aux méthodes d'infiltration utilisées par les groupes terroristes (...) L'UE et les Etats membres doivent adopter une politique de tolérance zéro (...) L'**Union européenne** doit promouvoir les valeurs universelles et les droits de l'homme dans le monde musulman (...) »

Or, il ne s'agit pas d'une simple attribution des qualités d'acteur mais le devoir aussi d'agir. En effet, les verbes d'action de ces énoncés que nous venons de citer sont le plus souvent précédés par le verbe « doit » qui tente à former l'expression figée « l'UE doit ». Bien qu'acteur alors l'UE n'est pas tout à fait autonome quant à la direction de ses actions. Ces dernières sont orientables par le sens commun de la réalité.

3.3. Classe C : l'économie

Nous l'avons souligné précédemment, les termes qui renvoient à la dimension économique du vivre ensemble sont présents presque partout dans le programme du PPE. Cependant, les occurrences lexicales qui composent la classe C sont en grand partie issues des chapitres « créer la prospérité pour tous » et « relever le défi démographique ». Autrement dit, le logiciel Alceste a regroupé au sein d'une même classe lexicale un vocabulaire qui relève à la fois du champ économique et du champ démographique : travail, emploi, entreprise, croissance, économique / famille, âge, vieillissement, retraite, démographique, etc.

Par l'étude de ces énoncés majeurs de la classe C dans leur cotexte, nous observons la présence de ces trois énonciateurs habituels du programme ; c'est-à-dire l'énonciateur abstrait, le « nous » du public et le « nous » du PPE. D'une part, les énoncés portés par la voix abstraite qui sont caractérisés par des verbes employés au présent ou des embrayeurs du présent servent à diagnostiquer un état des choses ; d'autre part, lorsqu'ils comportent des verbes employés au futur ou des embrayeurs du futur fonctionnent comme projection dans l'avenir.

« (...) La coopération internationale **est** indispensable pour affronter une période de difficultés économiques (...) Il ne **peut** exister de cohésion sociale ou de stabilité politique sans un développement **économique** durable (...) Les **travailleurs** de demain **travailleront** selon des modalités plus flexibles, (...) les périodes de **travail** **alterneront** avec des périodes consacrées à la formation, aux loisirs, à la famille ou au **travail** social (...) L'**économie** européenne et le **marché** intérieur ne **pourront** être en mesure de faire face à la crise actuelle que grâce à la coordination des stratégies, élément essentiel pour assurer la **croissance future** mais aussi la stabilité de l'euro (...) »

L'état actuel du domaine économique est appréhendé notamment en termes problématiques : « difficultés », « crise ». A l'inverse, la projection vers le futur est appréhendée plutôt en termes de « stabilité », « loisirs », « famille ». Mais pour que ce passage de l'état critique de l'économie à la stabilité et le retour à la prospérité se réalise, il existe certaines conditions qui « doivent » être remplies. Ces conditions sont d'une part exprimées par cette voix abstraite associée justement le

plus souvent à des verbes employés au conditionnel. Dans certains autres cas, ces conditions sont repérables à partir des verbes de condition tels que « requérir », « stimuler », ou encore des expressions comme « essentiel à », « grâce à », etc. :

« (...) Un retour à la croissance en Europe **serait** favorisé par une meilleure coordination des politiques économiques des Etats membres (...) Une meilleure coordination des politiques économiques et budgétaires **encouragerait** une reprise de l'activité économique en Europe et la création d'emplois (...) Une telle politique **assurerait** une plus grande transparence des flux fiscaux et **stimulerait** la lutte contre la corruption en Europe (...) La reprise économique **requiert** également la mise en œuvre de projets d'investissement à grande échelle. Les réseaux transeuropéens, en particulier, sont **essentiels au** bon fonctionnement du marché intérieur. En plus de permettre la création d'emplois, ils **stimuleront** l'économie européenne dans son ensemble, notamment **grâce au** tourisme (...) »

D'autre part ces conditions sont exprimées par l'autre type d'énonciateur, le « nous » public. Cette fois-ci, les énoncés de « nous » ne comportent pas de verbes au conditionnel. Le pronom personnel « nous » est suivi par le verbe « devons » formant ainsi ensemble une expression figée. Cette dernière est précédée ou suivie par le connecteur logique (pour) qui manifeste le but visé par ce devoir. De cette manière, plus que des conditions, le « nous » au sein de cette classe lexicale exprime un « devoir faire » de la part du public.

Nous devons développer et cultiver les talents, investir dans l'éducation, la formation permanente et l'emploi pour créer des opportunités pour chacun (...) Pour faire face à la récession, **nous devons** renforcer l'économie (...) Pour faire face à la crise mondiale et prévenir sa récurrence, **nous devons** réformer et reconfigurer le système financier mondial (...) Pour que les citoyens soient mieux préparés et adaptés aux besoins d'une économie basée sur la haute technologie, **nous devons** obtenir davantage de nos systèmes d'éducation et de formation (...) **nous devons** pouvoir compter sur des systèmes plus actifs pour améliorer l'employabilité des personnes sans emploi.

Les « buts » de ces énoncés réfèrent au niveau économique et plus précisément soit à son *amélioration* soit à sa protection (« faire face à »). Quant aux *devoir-faire* de ces énoncés, ceux-ci impliquent des actions non seulement sur le niveau économique mais également sur d'autres niveaux de la société, notamment celui de l'« éducation », de la « formation permanente », des « réseaux transeuropéens » et du « tourisme ». Autrement dit, d'autres domaines de la vie sociale sont mis au service du « bon fonctionnement » du système économique.

Un autre constat qui découle de l'analyse de cette classe lexicale et qui va dans le même sens, c'est que le « défi démographique » est appréhendé en termes économiques. En effet, le « défi démographique » de l'intitulé du chapitre réfère ici au « vieillissement » démographique :

« Le **vieillissement** de la population est à la fois un défi et une opportunité (...) Les implications régionales et sociales du **vieillissement** démographique doivent également être prises en considération (...) Les implications sociales et économiques du **vieillissement**

de la population sont multiples (...) Les dépenses publiques liées au **vieillessement** passeront de 3 à 4 % du PIB entre 2004 et 2050 (...) le **vieillessement** de la population aura d'importantes implications sur la composition de la main-d'œuvre (...) »

L'observation du voisinage lexical de ce défi du vieillissement de la population permet de constater que celui-ci est appréhendé en termes économiques : « économiques », « dépenses », « PIB », « main-d'œuvre ».

4. La stabilité intra-textuelle du programme : « Europe », « PPE » et « faire »

Les occurrences lexicales « Europe », « PPE » et « faire » sont classées très haut dans la liste du dictionnaire des formes réduites, et cela en fonction de leur effectif dans le corpus. Néanmoins elles ne figurent pas dans le vocabulaire caractéristique d'aucune classe²⁷. Ceci est lié au fait qu'elles apparaissent d'une manière équilibrée au sein de chaque catégorie et donc elles ne caractérisent particulièrement aucune. Inversement, on peut dire qu'elles caractérisent l'ensemble du corpus puisque elles sont fortement présentes au sein de toutes les classes. Autrement dit, « Europe », « PPE » et « faire » sont des occurrences lexicales transversales du programme du PPE²⁸.

4.1. Les configurations européennes

Le terme « Europe » apparaît principalement sous les formes « en Europe » (35 fois) et « de l'Europe » (20 fois). La première formulation met en scène la dimension territoriale de l'Europe. L'Europe est appréhendée comme territoire, comme lieu géopolitique qui implique le plus souvent des enjeux et des problèmes :

- a) (...) On prévoit que la température augmentera encore de 1,8 à 4,2°C dans le monde et de 2 à 6,3°C **en Europe** (...) **En Europe**, presque toutes les régions souffriront des impacts futurs du changement climatique (...) Lutter contre le changement climatique **en Europe**.
- b) (...) La sécurité **en Europe** est confrontée à des graves défis (...) l'activité criminelle organisée a continué d'être une réalité problématique **en Europe** (...) faire échec au terrorisme djihadiste dont les origines se situent aujourd'hui tant **en Europe** (...)
- c) (...) la récession devient une triste réalité **en Europe**. (...) Cette crise affectera nos citoyens partout **en Europe** (...) Alléger la charge fiscale globale **en Europe** (...)

Il s'agit des problèmes qui renvoient aux grands thèmes du programme, à savoir l'environnement (§a), la sécurité (§b) et l'économie (§c). La formule « de l'Europe », elle aussi, appréhende en partie

²⁷ Voir les listes en question dans la partie Annexes.

²⁸ Nous attacherons à l'occurrence lexicale PPE (Parti Populaire Européen) les termes « parti » et « populaire ». Ces termes ne figurent pas non plus dans le vocabulaire caractéristique d'aucune classe.

l'Europe comme territoire et cela est visible par les sujets grammaticaux qui sont liés à cette formulation : « les régions de l'Europe », « les frontières de l'Europe », « le voisinage de l'Europe » etc.

Mais cette deuxième formulation appréhende surtout l'Europe comme une entité abstraite, idéologique. Cette dimension de l'« Europe » apparaît essentiellement dans l'introduction du programme :

« (...) L'histoire **de l'Europe** classique et humaniste (...) le Parti Populaire Européen, a influencé l'évolution historique **de l'Europe** (...) Notre idée **de l'Europe** est inspirée par notre attachement aux valeurs (...) »

Nous retenons notamment de ces configurations européennes que l'« Europe » est surtout appréhendée comme entité passive ; c'est-à-dire, que différents acteurs ou éléments peuvent agir sur elle (soit en tant que territoire, soit en tant qu'idée). Ceci inscrit une distinction quant au sens des termes « Europe » et « Union européenne ». D'un côté, l'Europe renvoie à une entité passive appréhendée en termes géographiques et idéologiques. De l'autre côté, l'UE renvoie surtout à une entité active, à une institution susceptible de gérer le *territoire* et d'assurer la persévérance des valeurs *idéologiques* de l'Europe.

4.2. *Les configurations du « PPE »*

Le « PPE », comme nous l'avons montré précédemment, est un des énonciateurs principaux de ce programme. L'occurrence lexicale « PPE » au sein de ce programme a la qualité d'un sujet grammatical : « le PPE » + verbe. Nous pouvons classer les verbes qui suivent le sujet « PPE » en trois types :

- verbes de *proposition* (veut, plaide, demande, propose, souhaite, recommande etc.) ;
- verbes de *position* (soutien, salue, approuve, s'oppose, etc.) ;
- verbes d'*évaluation* (estime, souligne, considère etc.).

Autrement dit, le contenu discursif de ce programme attribue au PPE la qualité d'un être rationnel qui peut évaluer une situation, prendre position par rapport à une situation et proposer des actions concernant une situation (nous y reviendrons).

4.3. *Les configurations du « faire »*

Le verbe « faire » est le verbe le plus utilisé au sein du programme (44 apparitions). Il apparaît notamment sous la forme « faire face » et « faire de l'Europe ». La première formulation *crée* des problèmes tout en apportant en même temps des solutions :

« Seule une Europe forte sera en mesure de créer un système financier global plus stable et de **faire face** aux autres problèmes mondiaux (...) Pour **faire face** à la récession, nous

devons renforcer l'économie (...) Pour **faire face** à la crise mondiale et prévenir sa récurrence, nous devons réformer et reconfigurer le système financier mondial (...) La capacité à **faire face** à la volatilité du marché est un facteur déterminant pour conserver durablement des bases de production en Europe (...) L'Europe doit être en mesure, avec ses partenaires internationaux, de promouvoir les intérêts européens dans le monde, d'assumer des responsabilités et de **faire face** aux défis du 21e siècle (...) »

Ces énoncés sont composés par deux phrases complémentaires : une première phrase caractérisée par l'expression « faire face » et qui consiste à mettre en scène un problème, un enjeu ; une deuxième phrase qui met en scène la solution ou la prévention du problème ou de l'enjeu annoncé par la première phrase. Les problèmes qui sont créés par ces énoncés concernent le « nous » de la communauté qui est présent dans la deuxième phrase en tant que sujet grammatical et l' « Europe » qui est présente soit en tant que sujet soit en tant que déictique spatial.

La deuxième expression, c'est-à-dire « faire de l'Europe », met en scène des projets qui visent à transformer l'Europe :

« Nous considérons ces défis comme étant également des opportunités pour transformer nos économies en économies du développement durable et de l'efficacité énergétique et pour **faire de l'Europe** un leader mondial dans ce domaine (...) **Faire de l'Europe** un lieu plus sûr (...) le but de la stratégie de Lisbonne, qui vise à **faire de l'Europe** l'économie de la connaissance la plus compétitive au monde (...) C'est pourquoi le Parti Populaire Européen a développé une politique visant à protéger les citoyens européens et à **faire de l'Europe** un lieu de vie plus sûr (...) »

Cette formulation du verbe « faire » appréhende l'Europe en tant qu'acteur subissant des actions. Ces énoncés permettent de constater que l'acteur principal dont l'Europe subit les actions est le PPE. En effet, le Parti Populaire Européen constitue le sujet grammatical de ces énoncés soit en étant lexicalisé en tant que tel soit en se substituant au pronom personnel « nous ».

4.4. *L'argument de la stabilité intra-textuelle du programme*

L'étude de ces occurrences transversales du programme met par ailleurs en évidence l'existence d'un lien entre « PPE », « Europe » et le verbe « faire ». Il s'agit d'une logique argumentative qui traverse tous les « temps » et tous les « thèmes » du programme. C'est un lien argumentatif qui instaure le plus souvent une situation de dépendance de l'« Europe » à l'égard du « PPE » qui lui fait subir ses actions (« faire »).

Le PPE se fait attribuer, au sein de cette relation, le statut d'acteur historique, rationnel et « responsable », tandis que l'Europe est plutôt réduite à une entité passive. D'un point de vue grammatical, le PPE apparaît comme le sujet grammatical de ces phrases. Les verbes qui lui sont associés (influencé, développé) lui attribuent des qualités d'acteur :

« Notre famille politique, le **Parti Populaire Européen**, a influencé l'évolution historique de l'**Europe** davantage que n'importe quelle autre force politique (...) Tout au long de son histoire, le **PPE** a été la seule famille politique à avoir développé une vision claire pour l'**Europe** ».

Dans l'introduction du programme, d'où sont tirées les deux phrases ci-dessus, on remarque une succession des phrases argumentatives qui cherchent, d'abord, à instaurer un lien particulier (historique) entre le PPE et l'Europe, puis, à légitimer la prolongation de ce lien. Le Parti Populaire Européen renvoie à un ensemble d'acteurs rationnels, du présent et du passé, qui forment une famille. Une famille qui a agi sur l'Europe et qui a *influencé* son *évolution historique*. L'énonciateur de la première phrase est la voix des membres de cette famille mise en évidence par le terme « notre » au début de la phrase. La deuxième phrase se caractérise par l'absence d'énonciateur, en *voix off*. Le message de cette phrase est porté par la voix de « l'Histoire » présentant ainsi le PPE comme « la seule famille politique à avoir développé une vision *claire* pour l'Europe ». Une troisième phrase succède à ces deux premières afin de compléter l'argumentation :

« En tant qu'héritiers des pères fondateurs de l'intégration européenne, Jeanne Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi, **nous** sommes conscients de notre riche héritage et déterminés à façonner l'**Europe** du futur ».

Dans cette phrase le terme « PPE » n'apparaît pas en tant que tel mais il est en quelque sorte représenté par l'embrayeur « nous ». Le « nous » fusionne des personnes historiques et les dirigeants actuels du PPE en représentant les deux à la fois. L'argument ici consiste, par la référence à l'« Histoire », à définir le PPE comme l'instance légitime pour façonner l'Europe. C'est justement cet argument de légitimation de l'action du PPE sur l'Europe qui permet la présence tout au long du programme des évaluations et des projets *dé-complexés* impliquant une certaine transformation de l'Europe :

« L'**Europe** manque d'entrepreneurs pionniers et le **PPE** entend **faire** tout ce qui est en son pouvoir pour réinsuffler l'esprit d'entreprise et créer ainsi une économie plus dynamique (...) Le **PPE** considère que les objectifs de cette stratégie sont une priorité absolue pour que l'**Europe** puisse s'affirmer comme un acteur important au niveau mondial (...) le **Parti Populaire Européen** a développé une politique visant à protéger les citoyens européens et à **faire** de l'**Europe** un lieu de vie plus sûr ».

Il s'agit le plus souvent des phrases argumentatives du type : $(P-Q) + Q = R$, ou $(P+Q) - Q = R$. Le « $(P-Q)$ » et le « $(X+Z)$ » renvoient à des constats, le « $+Q$ » et le « $-Q$ » renvoient à un projet et le « R » au résultat souhaité par le PPE. Autrement dit, ce sont des arguments qui partent d'un constat pour arriver à un résultat et qui impliquent un projet : « L'Europe manque d'entrepreneurs » (constat) + « réinsuffler l'esprit d'entreprise » (projet) = « créer une économie plus dynamique » (résultat souhaité).

Dans certaines de ces phrases argumentatives un des trois éléments d'argumentation (le plus souvent le « constat ») est absent :

« (...) le **Parti Populaire Européen** a développé une politique visant à protéger les citoyens européens et à faire de l'**Europe** un lieu de vie plus sûr ».

Dans l'argument de la phrase ci-dessus le « constat » est absent. Il apparaît néanmoins en tant que *présupposé*. Le projet de cette phrase est « le Parti Populaire Européen a développé une politique » ; le résultat souhaité est « à protéger les citoyens européens et à faire l'Europe un lieu de vie plus sûr ». Le *posé* de cette argumentation est que le PPE a une politique qui vise à la protection des européens et à faire de l'Europe un lieu plus sûr. Le présupposé alors renvoie au constat de cette argumentation, c'est-à-dire que les citoyens européens ne sont pas protégés et que l'Europe n'est pas un lieu de vie sûr.

1.4. Les processus et activités de production

Si l'analyse des programmes électoraux eux-mêmes permet de mettre en évidence les mythes politiques européens de cette campagne, leur démythification ne peut se faire qu'en les inscrivant dans le(s) contextes(s) de leur production, dans les activités qui y sont menées pour leur élaboration et les récits de ces dernières.

1.4.1. Les récits d'activités

Dans l'objectif de comprendre le processus de production des programmes électoraux nous avons réalisé une enquête par entretiens auprès des acteurs impliqués au sein de ce processus. Les interviews ont été réalisées en deux temps :

- Pendant la période de la production des programmes, c'est-à-dire, la période pré-électorale et plus précisément durant les trois mois qui ont précédé les élections du Parlement

Européen de Juin 2009. L'objectif était d'interroger les participants « au chaud » de leur activité et souvent au lieu même de l'activité.

- La deuxième période, post-électorale cette fois, a permis de prendre en compte le contenu des programmes en apportant au-delà de l'enrichissement général de l'enquête, des précisions et des ajustements dans les sujets des entretiens. Etant donné la multitude des espaces de production des textes électoraux, cette enquête par entretiens a impliqué des allers-retours triangulaires entre la France, la Belgique et Chypre.

Nous avons pu ainsi réaliser une série de trente-sept entretiens dont la durée varie entre neuf minutes et trois heures. Douze entretiens ont été effectués auprès de personnes qui ont participé à la production des manifestes européens ; dix auprès des personnes impliqués dans la production des programmes des partis français et neuf des programmes des partis chypriotes. Enfin, six entretiens ont été réalisés avec des agents hybrides, c'est-à-dire qui ont eu une implication à la fois dans la production d'un programme européen et d'un programme domestique (par exemple le programme du PPE et le programme de l'UMP).

Selon le critère de leur appartenance partisane, les interviewés peuvent être regroupés comme étant liés : au PPE et ses partis membres (12 entretiens), au PSE et ses partis membres (13), et au PGE et ses partis membres (12).

Tableau 2: Répartition des 37 entretiens réalisés en fonction de l'affiliation partisane des agents et en fonction de l'origine nationale

Critère de stratification	Nombre d'entretiens	Total
Appartenance partisane	12 entretiens auprès de membres du PPE et des partis nationaux assimilés	37 entretiens
	13 entretiens auprès de membre du PSE et des partis nationaux assimilés	
	12 entretiens auprès de membres du PGE et des partis nationaux assimilés	
	12 entretiens auprès d'agents impliqués dans la production des Manifestes Européens	

Origine géo-culturelle	10 entretiens auprès d'agents impliqués dans la production des programmes français	
	9 entretiens auprès d'agents impliqués dans la production des programmes chypriotes	
	6 entretiens auprès d'agents participant à la fois à la production des Manifestes Européens et des programmes nationaux	

Enfin, un dernier critère de catégorisation qui a été pris en compte pour la constitution du corpus a été celui du statut officiel de chaque agent au sein de la production des discours électoraux. Ainsi, nous avons inclus dans cet échantillon d'interviewés des députés européens et ex-députés européens, délégués nationaux auprès des partis et des groupes parlementaires européens, responsables des partis européens de la coordination des partis membres, membres du bureau de la communication des partis et conseillers en communication externes.

Les entretiens effectués sont du type semi-directif. Nous considérons en effet qu'en tant que méthode de recueil des données, l'enquête par entretiens semi-directifs accorde une certaine marge à l'enquêté à conduire lui-même son discours, de manière à ce que la nature et l'ordre du discours soient le produit de l'expression « libre » et « naturelle » de l'enquêté. En ce sens, « le chercheur s'efforcera simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois qu'il s'en écarte et de poser les questions auxquelles l'interviewé ne vient pas par lui-même, au moment le plus approprié et de manière aussi naturelle que possible » (Quivy et Campenhoudt, 1995 : 195). Bien que cette méthode implique la construction d'un *guide d'entretien*, comprenant de grands axes thématiques à aborder à l'entrevue, ainsi que des questions ouvertes sur chaque sujet, par rapport aux autres techniques d'enquête, il permet à l'enquêteur de recueillir des réponses plus libres et plus développées de la part de l'enquêté.

En effet, l'entretien semi-directif se présente comme une « semi-mesure ». Il permet, d'un côté, d'avoir un minimum d'intervention de la part de l'enquêteur, de manière à ce que l'enquêté puisse produire un discours sans que ce discours soit enfermé dans les directions de l'enquêteur - par rapport à un entretien directif -, et, de l'autre, de donner la possibilité à l'enquêteur de poser

une ligne conductrice au déroulement de l'entretien – par rapport à l'entretien non-directif – de manière à ce que les données produites par le discours de l'enquêté puissent être « utiles » par rapport à l'objet de recherche. Vu la difficulté de s'entretenir avec les hommes politiques et surtout les agents de communication politique, nous avons opté pour une enquête par entretien semi-directif pour que le discours de l'enquêté puisse être significatif pour l'objectif de notre recherche (à savoir, la procédure concrète de production des programmes politiques, la pratique de l'enquêté lui-même dans le cadre de cette procédure et le rapport de l'enquêté à son activité), mais sans qu'il ne soit trop canalisé.

Au-delà des enjeux qu'implique le mode de recueil des données discursives, ces derniers invitent également à réfléchir sur leur pertinence dans la démarche sociologique et sur la méthode de leur analyse. En effet, la parole des gens n'a pas toujours été considérée comme légitime en tant que donnée d'analyse scientifique. Dans la sociologie française, cette méthode ne justifiait pas le principe durkheimien de l'« extériorité du fait social » ; elle constituait, tout d'abord, un langage de description, ensuite, un langage interprétatif ; celui-ci renvoyait davantage, selon Durkheim, aux manifestations individuelles des phénomènes qu'aux faits sociaux.

Dans la sociologie contemporaine, l'entretien est devenu l'un des principaux outils de recueil des données. Néanmoins la démarche méthodique pour l'analyse des entretiens demeure plurielle. Deux types de méthode dominant dans les sciences sociales : le premier est caractérisé par une posture *illustrative*, le second par une démarche *restitutive*. D. Demazière et C. Dubar (1997) démontrent bien les limites de ces deux types d'analyse. Le premier type s'opère par un usage sélectif des extraits de la parole des gens en tant qu'illustration pour la corroboration de l'hypothèse de départ, au point de l'asservir aux besoins de la démonstration conduite par le chercheur. Les entretiens sont analysés dans ce cas selon une méthode taxinomique et ne sont utilisés que dans une logique pure d'administration de la preuve. Le second type d'analyse considère le discours des gens comme transparent : le sujet est capable d'exprimer ce qu'il vit ou a vécu, ses manières de percevoir la réalité sociale et d'agir et d'en livrer les "bonnes raisons". Il valorise la singularité du discours et laisse au lecteur et à sa sensibilité la responsabilité de l'interprétation. La première posture renvoie au risque de tomber dans un paralogisme sociologique ; la deuxième présente le problème d'un paralogisme sémiologique.

Il ne suffit pas d'une *réflexivité réflexe* (Bourdieu, 1968), fondée sur le *métier du sociologue*, pour reprendre les termes de Pierre Bourdieu, pour minimiser ces risques. Mais il faut avoir une posture analytique qui « cherche à produire méthodiquement du sens à partir de l'exploitation d'entretiens de recherche » (Demazière et Dubar, 1997), en étant attentive aux catégorisations cognitives et sociales que le locuteur met en œuvre dans son récit. Le discours d'un individu, ne renvoie pas toujours, ni seulement à ce qu'il pense, ni à son point de vue personnel. Un discours se caractérise par sa polyphonie, par les contraintes d'interaction à partir desquelles il se produit et par la pluralité de ses significations.

Les méthodes présentées précédemment au sein de ce chapitre comme adéquates pour l'analyse des programmes peuvent s'appliquer aussi pour l'analyse des entretiens réduisant ainsi le risque de tomber dans des « paralogismes ». Ces méthodes constituent une tentative de résolution des problèmes que soulève l'utilisation des entretiens et du discours en général, dans la recherche sociologique. L'objectif de l'analyse des discours des interviewés est en premier lieu de saisir des informations organisationnelles précises en rapport avec la production des mythes européens. Puis, analyser les modes d'organisation de la production des discours électoraux et les activités concrètes des individus au sein de ce processus ainsi que leur rapport à leur activité en les articulant avec les traits caractéristiques des programmes.

Plus précisément, l'enquête par entretien permet de mettre en lumière quels sont les principaux participants-acteurs dans ce processus de production et quel est leur rôle précis dans ce processus. Elle permet de saisir l'organisation des partis quant à la production des programmes, appréhender les objectifs assignés aux programmes, ainsi que les caractéristiques-enjeux « déclarés » de la procédure de leur conception et de leur élaboration. En d'autres termes, les entretiens dans le cadre de la présente étude ont au delà de la fonction de « récits de pratique », la fonction de récits des réalités collectives et individuelles qui animent les processus multiples de production des mythes européens.

1.4.2. L'observation et les archives comme données complémentaires

Notre enquête de terrain nous a permis d'enrichir et parfois d'approfondir les perspectives d'analyse par les observations que nous avons pu réaliser, dans les sièges et les fédérations régionales des partis mais aussi dans le bâtiment parlementaire à Bruxelles, dans les bureaux

des députés européens, de leur « staff », dans les couloirs et les cafétérias du parlement aussi, pendant les moments morts entre deux interviews. Lors de notre deuxième visite au parlement européen à Bruxelles nous étions accueilli par un couple de « staff » du groupe parlementaire GUE/NGL (officieusement) lié au parti européen PGE. L'une des deux personnes fait aussi partie de la délégation du parti chypriote AKEL auprès du parti européen PGE. Nous avons pu ainsi suivre pendant trois jours le quotidien de ces deux personnes dont la vie se déroule essentiellement aux locaux du PE, dépassant souvent les douze heures d' « isolement » au sein du building bruxellois.

Ceci nous a permis d'observer en quelque sorte les coulisses de la production des mythes européens, certes différentes de ceux que les programmes mettent en scène, mais qui ont permis d'enrichir les informations issues de l'enquête par entretiens tout en les prolongeant dans d'autres configurations. Nous avons pu ainsi observer des ambiances différentes que celles proposées par les grands halls du PE et les chambres des réunions : moins froides et moins mécaniques, moins ritualisés et moins réglementés ; plus bricolés et plus dynamiques. Enfin, nous avons eu l'occasion d'assister en tant que « visiteur » du Parlement Européen, notamment à deux séances plénières du groupe GUE/NGL.

Ces observations sont traitées comme des données supplémentaires et non pas comme des données descriptives de base. Elles sont mobilisées au sein de ce travail d'analyse comme prolongement, complétant les récits de pratique recueillis, afin de permettre une compréhension plus complète des activités et des processus qui encadrent la production des programmes.

Au même titre que les observations que nous avons réalisées nous-mêmes, nous avons eu recours à des données déjà disponibles. Il s'agit essentiellement de données historiques et statistiques portant notamment sur l'espace-temps et les individus auxquels les discours électoraux européens s'adressent : sondages d'opinion, enquêtes sur la participation électorale, données statistiques sur la composition des partis, de groupes parlementaires et du parlement européen, etc. Plus précisément, nous avons mobilisé ces données historiques et statistiques dans l'objectif de les articuler avec la structuration et les modes d'organisation des différentes institutions impliquées au sein de cette recherche (Parlement Européen, partis politiques, composants des partis, etc.), ainsi que pour expliquer certains traits caractéristiques des mythes

européens, tels que la critique systémique de l'UE par le PGE et ses composants domestiques ou l'importance du « problème chypriote » dans la construction des mythes européens par les partis chypriotes.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'analyse les différents types des données ont été articulées les unes aux autres afin de réaliser des synthèses sociologiques de nos résultats.